

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

OCTOBRE 1864.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

OCTOBRE.

SOMMAIRE :—Partie Officielle.—Exposition des sociétés d'agriculture des comtés de Gaspé, No. 2—Québec—Bellevue—Joliette—Bonaventure, No. 1—Mégantic, No. 2—Ottawa, No. 1—Jacques-Cartier—Arthabaska—Partie Non-Officielle.—Le quatrième volume de la Revue agricole. Coup d'œil sur les résultats obtenus—Les progrès à réaliser encore—Exposition régionale du District de Beauharnois—L'Espèce chevaline—L'Espèce bovine—L'Espèce ovine—L'Espèce porcine—Les instruments aratoires—Produits de bœuf—Le système régional—Les Expositions provinciales, régionales et de comté—Bureau de direction du crédit.—Les propriétés du thé canadien—Élevés boursiers acceptés et recommandés des districts judiciaires—Voyages Agronomiques.—De Québec à l'île d'Anticosti—La Pointe des moines—Les sept îles—La rivière Mingan. Une tribune en mission—Caractères des Cours des Sauvages.—Travaux de la Ferme.—Les labours d'automne dans les sables et dans les argiles—Curiosité des fossés d'écoulement—Récoltes des plantes-racines—Récolte ou arrachage à la main—Arrachage à la charrue.—Des opérations postérieures à l'arrachage—Recolter le maïs—Récolte et conservation des pommes de terre—Produit—Récolte et conservation des carottes et des betteraves—Produit—Saigner les sols humides—Botteler le foin—Butage des grains—Épurer les prairies et pacages—Produit d'un champ de lin—Animaux de la Ferme.—Mise en stabulation des animaux—Fabrication économique des fumiers—Nourriture du bétail en stabulation—Pailles et foin bûchés—Racines coupées—Donner au bétail à cornes les pommes de terre cuites ou leur conservation—Le Jardin et le Verger.—Culture du jardin potager en octobre—Produits et soins pour leur conservation—Fabrication des silos—Cheminées d'aéragé—Conservation des choux—Choix des portegraines—Récoltes des semences—Revue de la Colonisation.—La colonisation de nos terres incultes et l'organisation proposée par M. Drapau—Initiative du pouvoir—Appel du clergé en faveur de la colonisation—Monsieur de Montréal en 1818—Le concile de Québec en 1860—Monsieur Prince en 1856—Revue Commerciale.—La récolte.—Les récoltes du Canada en 1864—Rapport de toutes les stations du Grand-Tronc—District du Buffalo et de Goderich—Division du centre—Le Bas-Canada du Côteau Landing à la Baie des Chaleurs—Prix courant des denrées agricoles.

Partie Officielle.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE GASPÉ No. 2.

LA Société d'agriculture du Comté de Gaspé No. 2, fera une Exposition de chevaux, de bêtes à cornes, de bêtes à laines, de pores et de produits, au Bassin de Gaspé, le second mardi du mois d'octobre 1864, à 10 h. a. m.

Par ordre,

Le Secrétaire.

JOSEPH EDEN.

Bassin de Gaspé, 15 septembre 1864.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE QUÉBEC.

Monsieur le Rédacteur,

VEUILLÉZ donc publier dans la revue agricole que le concours de labour de la société d'Agriculture du comté de Québec, aura lieu le 10 octobre prochain, et l'exposition agricole de cette même société le 19 du même mois, dans la paroisse de l'ancienne Lorette, sur le terrain publique de la fabrique.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. DELAGE, S. A. C. Q.

Québec, 1er septembre, 1864.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE MEGANTIC. NO. 2.

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture du comté de Mégantic, no. 2, aura lieu à Leeds, le 5 d'octobre prochain.

(Par ordre)

JOHN HUTCHISON, secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BONAVENTURE NO. 1.

LES expositions annuelles de la société d'agriculture du comté de Bonaventure, auront lieu à Richmond, jeudi le 6 octobre, à New Carlisle, mardi le 11 octobre, et à Port Daniel, jeudi le 13 octobre.

(Par ordre)

CHARLES KELLY, secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'OTTAWA. NO. 1.

L'EXPOSITION annuelle d'animaux et de produits de la société d'agriculture du comté d'Ottawa, no. 1, aura lieu à Aylmer, le 6 octobre, 1864.

(Par ordre)

CHARLES SEYMOUR, secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE JACQUES-CARTIER.

L'EXPOSITION annuelle de cette société aura lieu au village de la Pointe-Claire, jeudi le 22 septembre prochain, à 10 heures, a. m.

(Par ordre)

N. M. LECAVALIER, Secrétaire-Tresorier,
S. A. C. C. C.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE JOLIETTE.

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture du comté de Joliette aura lieu à Joliette, le cinq du mois d'octobre.

Joliette, septembre 1864.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE BELLECHASSE.

Mon cher Monsieur,
VEUILLEZ insérer dans votre journal l'annonce suivant:
 La société d'agriculture du comté de Bellechasse, tiendra deux expositions; la première à St. Michel, le 11 octobre prochain, et la deuxième, à St. Vallier, le 12 décembre aussi prochain.

(Par ordre)

B. FORGUES, Sec. S. A. C. B.
 St. Michel, 12 septembre, 1864.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE L'ISLET.

Monsieur le rédacteur de la Revue.

JE l'honneur de vous informer que notre société préfère recevoir la "Revue Agricole reliée;" ainsi vous voudrez bien nous expédier un seul numéro de la Revue pour l'usage des directeurs et du secrétaire et à la fin de l'année nous

avons a recevoir de vous les 19 autres volumes reliés pour distribuer en prime comme nous avions usage de le faire. En un mot nous désirons profiter de l'offre libérale par vous faite aux sociétés dans la Revue du mois d'août dernier.

Veillez donc avoir la bonté aussi de faire publier au prochain numéro de la Revue l'annonce qui suit:

JE NE Exposition de la Société d'agriculture du Comté de l'Islet, aura lieu à l'Islet, sur la place publique et dans les salles publiques de cette paroisse, mardi le 18 octobre prochain, à 9 heures A. M.

Par ordre,

P. J. VERREULT, S. T.
 St. Jean 15 Sept. 1864.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE D'ARTHABASKA.

Les officiers et directeurs de la société d'agriculture du Comté d'Arthabaska, offrent d'accorder les prix suivants à l'Exposition des animaux domestiques et de tous produits des fermes et des manufactures domestiques, qui aura lieu au Village d'Arthabaskaville, le 6 Octobre 1864, à dix heures A.M.

Premiere Classe.

Etalon.		\$6	4	3
Jument poulinière, avec son poulain, Canadienne		6	4	3
Jument poulinière avec son poulain, étrangère ou croisée.		6	4	3

Poulain de 3 ans, Canadien	4	3	2
Poulain de 3 ans, étranger ou croisé.	4	3	2
Pouliche de 3 ans, Canadienne	4	3	2
Pouliche de 3 ans, étrangère ou croisée.	4	3	2
Poulain de 2 ans, Canadien	3	2	1
Poulain de 2 ans, étranger ou croisé.	3	2	1
Pouliche de 2 ans, Canadienne	3	2	1
Pouliche de 2 ans, étrangère ou croisée.	3	2	1
Poulain d'un an, Canadien	3	2	1
Poulain d'un an, étranger ou croisé.	3	2	1
Pouliche d'un an, Canadienne.	3	2	1
Pouliche d'un an, étrangère ou croisé.	3	2	1
Cheval de travail, Canadien	4	3	1
Cheval de travail, étranger ou croisé.	4	3	1
Span de chevaux, Canadien	3	2	
Span de chevaux, étrangers ou croisés.	3	2	

Deuxieme Classe.

Taureau de 4 ans et au-dessus, Canadien.	\$4	3	2
Taureau de 4 ans et au-dessus, étranger ou croisé.	4	3	2
Taureau de 3 ans, Canadien	4	3	2
Taureau de 3 ans, étranger ou croisé.	4	3	2
Taureau de 2 ans, Canadien	3	2	1
Taureau de 2 ans, étranger ou croisé.	3	2	1
Taureau d'un an, Canadien	3	2	1
Taureau d'un an, étranger ou croisé	3	2	1
Vache à lait, Canadienne	5	4	3
Vache à lait, étrangère ou croisée.	5	4	3
Genisse de 2 ans, Canadienne.	3	2	1
Genisse de 2 ans, étrangère ou croisée.	3	2	1
Genisse d'un an, Canadienne.	3	2	1
Genisse d'un an, étrangère ou croisée.	3	2	1
Veau du printemps, Canadien.	3	2	1
Veau du printemps, étranger ou croisé.	3	2	1
Paire de bœufs de travail de 5 ans au-dessus, Canadien	4	3	2
Paire de bœufs de travail de 5 ans et au-dessus, étranger ou croisé.	4	3	2
Paire de bœufs de travail de 4 ans, Canadien	4	3	2
Paire de bœufs de travail de 4 ans, étranger ou croisé.	4	3	2

Paire de bœufs de travail de 3 ans, Canadien.	3	2	1	Poche de betteraves.	1	75c	50
Paire de bœufs de travail de 3 ans, étranger ou croisé.	3	2	1	10 pommes de choux.	1	75	50
Paire de bœufs de 2 ans, Canadien.	3	2	1	Citrouille.	1	75	50
Paire de bœufs de 2 ans, étranger ou croisé.	3	2	1	Navets, 2 minots.	1	75	50
Paire de bœufs d'un an, Canadien.	2	1		Graine de lin, 1 minot.	1	75	40
Paire de bœufs d'un an, étranger ou croisé.	2	1		Tabac du pays, 5 livres au moins.	1	75	50
Troisième Classe.				Oignons d'Égypte, 1 minot.	1	75	50
Bélier.	\$5	4	2	Oignons à petites graines, 1 minot.	1	75	50
Bélier d'un an.	4	3	2	Oignons, patates, 1 minot.	1	75	50
Brebis au-dessus d'un an.	4	3	2	Prunes récoltées dans le comté.	1	75	50
Brebis d'un an.	4	3	2	Pommes récoltées dans le comté	1	75	50
Agneau.	4	3	2	Raisin récolté dans le comté.	1	75	50
Agnelle.	4	3	2	Couple de volailles.	75c	50	25
Quatrième Classe.				Couple d'oies.	75	50	25
Verrat.	\$5	4	3	Couple de dindes.	75	50	25
Verrat de l'année.	4	3	2	Couple de canards.	75	50	25
Truie.	5	4	3	Ouvrages de Dames.			
Truie de l'année.	4	2	2	Couvrepied.	\$2	\$1	75c
Cinquième Classe.				Etoffe grise du pays, 10 verges.	2	1	75
Tinette de beurre, 30 livres au moins.	\$2	\$1	50c	Etoffe carrottée du pays, 10 verges.	2	1	75
Fromage, 14 livres au moins.	2	1	50	Flanelle du pays, 10 verges.	2	1	75
25 livres de sucre du pays, fait ce printemps.	2	1	50	Toile du pays, 10 verges.	2	1	75
2 minots de blé.	2	1	50	Petite étoffe à robe.	2	1	75
2 minots d'orge.	2	1	50	Couverte de laine du pays.	2	1	75
2 minots de seigle.	2	1	50	Châle du pays.	2	1	75
2 minots d'avoine.	2	1	50	Le montant des premiums sera payé aussitôt après l'exposition. Aucune entrée ne sera faite après le 3 octobre 1864. Aucun ouvrage de Dames exhibé à une exposition précédente de cette société, ne pourra l'être cette année; nul prix ne sera accordé pour aucun animal à moins que le propriétaire d'icelui ne le possède au moins depuis un mois.			
2 minots de blé d'inde.	2	1	50	(Par ordre,)			
2 minots de sarazin noir.	2	1	50	B. THEROUX, Fils, Secrétaire-Trésorier.			
2 minots de pois.	2	1	50				
Minot de fèves blanches.	2	1	50				
Minot de graine de foin.	2	1	50				
Poche de patates.	2	1	50				
Poche de carottes.	2	1	50				

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LE QUATRIÈME VOLUME DE LA REVUE AGRICOLE.

N commençant le quatrième volume de la "Revue" et la septième année de notre rédaction du journal officiel de la chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, nous ne pouvons jeter un regard vers l'avenir sans regarder d'abord en arrière, sur le chemin parcouru et les résultats obtenus depuis 1857. A cette époque, les expositions provinciales et de comté composaient à elles seules tous les moyens em-

ployés alors pour aider au progrès agricole. Le journal d'agriculture avait cessé de paraître avec la mort de son rédacteur, le regretté Mr. Evans et notre première œuvre fut de relever cette publication, deux mois après notre retour dans le pays.

Avec le premier numéro de l'agriculteur parut notre premier article en faveur de l'enseignement agricole complètement ignoré alors et aujourd'hui un fait accompli. Dans notre compte rendu de l'exposition provinciale de 1857, nous insistâmes sur la nécessité de spécialiser les aptitudes dans

nos races de bétail, jusque là primées sans distinction, et nous protestâmes contre l'exclusion qui était faite des reproducteurs de choix de race canadienne de l'espèce bovine. Ici encore les améliorations que nous demandions le temps nous les a données, et nos expositions provinciales n'offrent plus les dispositions absurdes qui les caractérisaient.

Pour les instruments aratoires, un immense progrès a été réalisé, nos concours ne se composent plus exclusivement d'instruments importés des Etats-Unis, mais de ceux qui sortent de nos manufactures. L'emploi de ces aides, économisant la main-d'œuvre, est devenue générale et dans tous les comtés, nous voyons quelques-uns de ces modèles si recommandables dans l'exécution des travaux de la ferme. Nos sociétés d'agriculture ont pris une louable initiative à ce sujet en donnant comme prix aux expositions locales quelques-uns de ces instruments, et en les popularisant de plusieurs manières dans leurs limites.

Tout ce que nous avons écrit sur la nécessité de l'amélioration de nos races indigènes par croisement avec les purs-sangs étrangers n'a pas été non plus sans résultats, et dans plusieurs de nos comtés, des reproducteurs de choix ont été importés avec un rare succès. La culture des plantes sarclées fourragères a dû accompagner l'élève d'un meilleur bétail et la concurrence pour les prix accordés à ces cultures sur pied est devenue très-sérieuse. Aussi n'y a-t-il qu'une voix dans tout le pays pour reconnaître les immenses progrès qui ont été réalisés depuis sept ans. Il semble que le mouvement soit donné et qu'il ne faille plus que le temps nécessaire à toutes les améliorations pour se produire d'une manière certaine.

Tant mieux, et ces résultats nous donnent un nouveau courage au moment où nous entrons en quelque sorte dans une ère nouvelle. Oui, il nous reste beaucoup à faire encore que nous espérons réaliser d'ici à cinq ans. Voyons plutôt.

L'enseignement agricole est un fait accompli, et il ne nous reste plus qu'à le développer en lui donnant des proportions en rapport avec les besoins du pays. Les bourses sont créées, mais peut-être ne sont-elles ni assez élevées, ni assez nombreuses, au moins est-ce notre opinion. Peut-être aussi l'enseignement donné n'est-il pas encore assez complet, au moins est-ce encore notre opinion. Mais il est un fait certain et qui a été pleinement établi dans le rapport publié

per le comité chargé de s'enquérir des moyens de promouvoir l'enseignement agricole dans le Bas-Canada, c'est que dans toutes nos maisons d'éducation de quelque valeur, l'enseignement agricole fait plus ou moins partie des matières enseignées, surtout dans nos écoles normales chargées de peupler nos campagnes d'instituteurs hautement qualifiés. C'est là un bon résultat, obtenu depuis peu et qui promet tout pour un avenir très-prochain que nous nous efforcerons de hâter.

Nous avons assez protesté contre notre organisation agricole pour en faire reconnaître les défauts et un projet de loi soumis depuis quatre ans à l'assemblée législative pour réviser aux vices de la loi actuelle d'encouragement de l'agriculture sera adopté croyons-nous à la prochaine session. Ce projet comprend surtout la création du système régional, que nous avons soumis à la discussion, et qui est aujourd'hui reconnue nécessaire pour compléter notre organisation agricole. Le District de Beauharnois a pris l'initiative du mouvement et a résolu pratiquement la création des concours régionaux, cette année, ainsi qu'on peut le voir par le compte rendu que nous publions dans ce numéro de l'exposition régionale du District de Beauharnois. C'est le premier pas pour arriver au but que nous espérons toucher bientôt. La création d'une musée agricole provinciale a été tanté sans succès, mais nous avons lieu de croire que ce projet sera bientôt repris en sérieuse considération et que définitivement nous obtiendrons pour le Bas-Canada ce qui a été fait dans le Haut, depuis deux ans avec de l'énergie et de l'initiative. Nous avons le local dans le palais d'industrie de Montréal, il ne nous reste plus qu'à se procurer les moyens de le remplir d'instruments et des produits les plus marquants de notre pays.

Toutes ces améliorations seront réalisées avec le concours du bureau d'agriculture qui jusqu'ici nous a complètement manqué, mais qui nous promet son initiative pour l'avenir, dans la personne de M. J. C. Taché, nommé récemment au poste important de député ministre de l'agriculture de la colonisation, des statistiques, des arts et manufactures, et des patentes. M. Taché qui a pris l'initiative de tout ce qui s'est fait depuis 15 ans en faveur de l'agriculture de notre pays, sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les vices du système actuel et sur les améliorations à lui faire. Homme d'action autant qu'homme de con-

naissances approfondies, M. Taché doit se mettre immédiatement à l'œuvre de l'organisation du département du ministre de l'agriculture, et si nous sommes bien informé, le public ne sera pas longtemps à attendre les résultats pratiques de cette réforme. Nous nous en réjouissons d'autant plus que jusqu'ici les renseignements officiels sur notre agriculture, notre colonisation, nos arts et manufactures, ou nos patentes ne nous arrivaient que fort tard, et sous forme d'un rapport annuel n'ayant plus l'intérêt de l'actualité. A l'avenir, nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs des renseignements mensuels, tirés des meilleures sources et enrichir notre Revue de statistiques agricoles de la plus haute valeur.

Chargé de la direction du seul journal spécialement agricole français, publié non-seulement dans notre pays, mais dans tout le continent américain, nous avons à cœur d'enrichir notre Revue des données les plus intéressantes de la pratique et de la science. Nous voudrions que notre revue fut l'égale des publications européennes du même genre. Nous n'avons rien négligé pour cela, ni le temps, ni l'étude, ni l'argent, non-seulement dans notre pays, mais encore à l'étranger. Pour nos connaissances et nos titres à la haute charge de directeur d'une Revue aussi importante, le diplôme que nous avons obtenu de la plus célèbre école spéciale d'agriculture de la France et nous pourrions dire du monde entier sont une garantie de notre responsabilité. Nos études au célèbre collège agricole de Cirencester en Angleterre, jointes à nos nombreux voyages dans les pays les mieux cultivés de l'Europe et de l'Amérique doivent compléter le bagage des connaissances nécessaires à une rédaction agricole sérieuse, faite pour évincer toujours les tentatives des plus hardis novateurs sur la voie du progrès.

Ce qui nous a manqué jusqu'à ce jour, c'est le concours effectif du bureau d'agriculture, qui peut seul obtenir un foule de renseignements précieux, sur lesquels nous puissions bâser nos discussions, appuyées sur des faits recueillis aux sources officielles, au moyen des voyages de notre organisation agricole. A l'avenir, ces renseignements ne nous manqueront plus, et nous commençons ce quatrième volume de la "Revue Agricole" avec l'ambition de doubler son effet utile, en doublant, s'il est possible, le nombre des faits publiés chaque année, et qui nous sont promis pour le volume qui commence.

EXPOSITION REGIONALE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS.

BOUS avons eu l'honneur d'être invité à cette exposition remarquable à plus d'un titre et nous nous sommes empressés d'aller voir par nous même la première exposition régionale de notre pays. Nous ne pouvons trop nous féliciter de notre voyage et nous sommes revenu fortifié dans notre opinion souvent manifestée en faveur de cette innovation, enfin acceptée par une des régions les plus intelligentes et les plus progressives de notre pays.

Espace Chevaline.

Dans la classe des chevaux de trait pesant, l'étalon de la Société d'Agriculture de Beauharnois, était sur le terrain et défiait toute concurrence. Nos lecteurs savent déjà que ce clyde fort remarquable a pris les premiers prix de nos expositions provinciales.

L'étalon de M. Reed, sorti des écuries de M. Dodds, est un magnifique croisé clyde, un bien bel échantillon de ce que nos cultivateurs pourraient obtenir du moment qu'ils adopteraient ce croisement fort recommandable avec le sang canadien. Les autres concurrents dans cette classe des étalons de trait, pesaient au-dessus de 1,200 livres.

Dans la classe des chevaux de trait moyen, M. Bruce exposait un magnifique croisé Suffolk Canadien, sous poil gris pommelé excessivement remarquable, qui nous rappelait avec beaucoup d'avantage le Percheron. Les extrémités nerveuses n'avaient pas le défaut des clydes et nous confirment dans notre opinion que le croisement Suffolk, tout en donnant de l'ampleur à la taille et aux muscles, donnerait en même temps cette légèreté du squelette indispensable chez les chevaux de trait moyen, joignant la puissance de traction à la vitesse des allures.

M. Lapensée exposait un étalon fort beau, ayant une tête fine et carrée, des extrémités légères et des allures fort vives. Mais cet animal était plutôt un trait léger qu'un trait moyen. Les autres concurrents étaient moins remarquables.

Les étalons de 2 ans étaient les plus beaux croisés que nous ayons encore rencontrés dans nos concours, l'un d'entre eux surtout. Ils étaient à très-peu près également distingués et nous avouons que le jury a mis beaucoup de temps à accorder les prix aux animaux les plus méritant. M. Benning et M. Grenier, se disputèrent

longtemps la supériorité et leurs étalons promettent tout ce qu'on peut désirer. Ce magnifique résultat obtenu par les croisements, est une école bien faite pour démontrer à nos cultivateurs, l'avantage incontestable de l'introduction d'un type améliorateur, comme moyen de perfectionnement. Bien souvent nous avons insisté dans nos comptes-rendus sur l'importance de commencer de suite la grande œuvre de l'amélioration de nos races indigènes. Mais nous devons le dire, jamais nos conseils n'ont été mieux appuyés que dans cette circonstance.

Les pouliches de 2 ans offraient le même enseignement précieux et les mêmes résultats satisfaisants. Une autre remarque que nous avons du faire et qui corrobore également tout ce que nous avons écrit depuis sept ans, c'est que le clyde pur sang a donné des poulains, dans tous les cas, supérieurs à ceux obtenus des étalons croisés et en particulier de l'étalon de M. Reed, exposé dans la première classe.

Tant il est vrai que quelque parfait que soit un reproducteur, ses produits sont incertains si l'animal améliorateur n'est pas pur sang, avec toute la puissance de transmission des caractères qui le distinguent. Cette section était très-nombreuse, mais les produits du croisement clyde ont mérité tous les prix de leur classe.

Les chevaux légers étaient nombreux et fort distingués, mais ne méritaient pas une mention spéciale.

Les juments avec leur poulain, nous firent l'effet de sortir du paturage pour entrer dans le champ du concours, et dans ces circonstances, une jument poulinière, fatiguée et cassée, ne saurait paraître avec avantage. Aussi est-il très-difficile de les juger.

Espece Bovine.

Nous avons rarement vû, en dehors de nos concours provinciaux, un nombre aussi considérable d'animaux de choix. Ce résultat est dû tout entier aux efforts constants de la Société d'Agriculture de Beauharnois, pour améliorer la race du pays par des croisements étrangers.

La race Ayrshire se fait maintenant sentir dans presque tous les troupeaux et la race Devon se rencontre assez souvent pour mériter une mention spéciale. Ces deux races qui étaient encore représentées par plusieurs animaux de race pure furent remarquables. Nous avons encore admiré quelques croisements Durham. Somme toute, il y avait là un nombre suffisant de reproducteurs de choix pour assurer

l'amélioration de tout le bétail de la région. C'est là un résultat que nous avons constaté avec un entier plaisir et que nous désirons ardemment pour les autres parties du pays.

Espece Ovine.

La race Leicester est généralement adoptée et est arrivée ici à un développement moyen, qui laisse encore quelque chose à désirer. L'amélioration sur la race du pays est sensible, et si nous n'avons pas admiré d'animaux très-remarquables, nous n'avons pas non plus rencontré d'animaux inférieurs, bien que l'exposition fut nombreuse.

Espece Porcine.

Nous pourrions en dire autant de l'espèce porcine. Ici, nous ne rencontrons plus de ces pores armés d'une longue tête, munis de longues oreilles et montés sur quatre longues pattes agiles, défiant souvent nos coursiers les mieux connus. Ici, cette race abatardee, se rapprochant plutôt du sanglier que du porc, a complètement disparu pour faire place aux grandes et petites races améliorées, avec leur ossature légère et leurs extrémités courtes. Il y avait sur le terrain de l'exposition, une collection complète de ces reproducteurs de choix, dignes en tout, de figurer dans un concours provincial.

Instruments Aratoires.

Leur collection était peu nombreuse, mais elle comprenait tous les instruments nécessaires aux travaux de la ferme, avec tous les perfectionnements que nous désirons dans le matériel amélioré de nos expositions provinciales.

Depuis la charrue en fer, modèle Ecossais, jusqu'aux herses parallélogramiques, la houe à cheval, le butteur, le rouleau à deux sections, le râteau à cheval en bois, les machines à moissonner et à faucher, les charrettes, les tombreaux et les wagons, rien ne manquait à cette exposition, et ce qui nous a frappé avec plaisir, c'est qu'ils sont tous de fabrication locale, ce qui démontre que la consommation est assez grande pour justifier leur fabrication, et le cultivateur a sous la main, tout le matériel indispensable à une culture améliorée.

Produits.

Ce département était digne en tout de la haute célébrité du district de Beauharnois, comme pays de production de céréales, de beurre et de fromage. Les échantillons étaient nombreux et choisis.

Le Banquet.

A six heures, une table somptueusement

servic, réunissait tous les officiers et directeurs des Sociétés d'Agriculture des trois comtés de Beauharnois, Chatauguay et Huntingdon, ainsi que leurs représentants à l'Assemblée Législative, les membres du jury et un nombre considérable d'agriculteurs distingués. Plusieurs discours furent faits en cette occasion, et lorsqu'il fut proposé " la prospérité de l'Association Agricole de Beauharnois," nous eûmes l'honneur d'être invité à donner nos vues sur le système régional.

Le district de Beauharnois a le mérite d'avoir inauguré les concours régionaux et nous ne saurions élever trop haut son initiative, puissamment secondée par les souscriptions libérales de leurs représentants dans le parlement provincial. Espérons que le mouvement ainsi donné ne s'arrêtera pas là, mais, qu'il se généralisera dans toute la province. Car dans la création du système régional se trouve pour nous la réalisation de tout le problème de notre progrès agricole.

Avantages du système régional.

Nous y voyons un projet de centralisation se ramifiant jusque dans chacun des membres de nos sociétés d'agriculture de comté. Aujourd'hui les sociétés d'agriculture agissent isolément, au hasard, sans se consulter sur le meilleur système à adopter pour obtenir le plus de progrès, à l'avenir constituées en régions, elles discuteront par la bouche de leurs principaux officiers, les questions d'intérêt local. Nous y voyons la création de douze conseils de régions, composés chacun des présidents, vice-présidents et secrétaires des sociétés d'agriculture comprises dans chaque région, ayant pour présidents les 12 membres de la Chambre d'Agriculture, élus par les régions qu'ils présenteront. Avec cette organisation, plus rien de vague, la Chambre d'Agriculture prend en considération les questions d'intérêt général qui lui sont soumises et décide des mesures à adopter. Aussitôt de retour chez lui, chaque membre assemble le conseil de région dont il est président et donne communication des décisions auxquelles la Chambre en est venue. Le conseil de région après en avoir conféré se disperse et chaque président convoque une assemblée du bureau de direction de la société d'agriculture qu'il représente, de manière à l'informer des moyens à prendre suivant les prescriptions de la Chambre d'Agriculture. Chaque membre de la société d'agriculture est ensuite informé du résultat par le directeur

de sa localité. Ainsi, la ramification est parfaite de haut en bas et de bas en haut également. Aujourd'hui l'existence de la Chambre d'Agriculture est parfaitement ignorée, non-seulement de nos cultivateurs, mais d'un grand nombre de nos hommes de profession. Et il ne saurait en être autrement; les points de contact ne sont pas assez rapprochés. Or quelle influence peut-on espérer d'un corps ignoré. Evidemment aucune. Et c'est malheureusement le cas, la Chambre d'Agriculture n'exerce aucune influence sur nos sociétés d'agriculture, parce qu'elle est dépourvue de tout moyen d'action. Si cette influence existe, elle est tout à fait occulte et nous pouvons en dire autant des résultats de cette influence. Vraiment lorsqu'on entend le récit des petits moyens employés par quelques sociétés d'agriculture de comté pour obtenir l'octroi du gouvernement, on sent le rouge de la honte monter à la figure. Mais lorsqu'on en vient à étudier le mode d'emploi des fonds, les mille et une ruses de la cupidité avide de se partager un butin obtenu par la fraude, ce n'est plus de la honte, c'est de l'indignation.

Il est vrai que les intéressés, qui trouvent leur profit au mode actuel, crieront haut contre toute intervention pouvant les dépouiller d'une source de revenus sinon honorable du moins lucrative. Mais tous les amis vrais du progrès agricole soutiendront un projet dont le but est le meilleur emploi possible des fonds votés par l'état à l'encouragement de notre industrie nationale—l'agriculture. Et n'en doutons pas, le système de centralisation est le seul qui puisse donner ce résultat: voici comment. Avec le système actuel, chaque société d'agriculture fait ses petites affaires en quelque sorte en famille. A moins d'une injustice qui fait des mécontents, rien ne transpire au dehors des procédés adoptés, et la Chambre d'Agriculture n'y peut rien voir, pour peu que le secrétaire de la société y mette un peu de bonne volonté. Ainsi donc, aujourd'hui aucun contrôle possible. Mais avec la création d'un conseil de région, chargé de reviser les procédés des sociétés d'agriculture comprises dans chaque région, il est bien plus difficile d'en imposer. Les membres de ce conseil tous voisins ou à peu près, sauront bien quelque chose des irrégularités qui auront pu se commettre; les mécontents, car il y en a beaucoup, et qui ont raison de l'être, ce qui pis est, seront facilement entendus, et le conseil sera mis en demeure d'apprécier jusqu'à quel

point telle société d'agriculture est justifiable d'avoir agi de telle ou telle manière. Le président du conseil de région fera rapport à la Chambre d'Agriculture dont il est membre, et la Chambre, bien renseignée, décidera en dernier ressort dans toutes les circonstances.

Voilà comment nous comprenons l'organisation de notre système agricole. Tel qu'il est aujourd'hui il a du bon, mais de l'avis de tous ceux qui sont à même de l'étudier il a besoin de modifications nombreuses. L'adoption du système régional au point de vue de la représentation a donc été un grand pas, elle permettra également la création d'un conseil de région, en un mot l'agencement des rouages que nous venons d'expliquer de manière à ce que le mouvement soit donné, de la Chambre d'Agriculture à chaque cultivateur, sans qu'il y ait un instant d'interruption dans toute la machine agricole.

Les expositions provinciales, régionales et de Comté.

Le système régional mettrait fin à toutes les difficultés d'aujourd'hui. On se plaint de l'inefficacité des expositions provinciales agricoles parce qu'elles n'attirent qu'un petit nombre d'éleveurs amateurs, et qu'elles sont hors de la portée, non seulement de la concurrence, mais encore de la présence, du grand nombre de nos cultivateurs trop éloignés de Québec ou de Montréal, pour pouvoir profiter des enseignements si chèrement donnés dans ces grandes fêtes de notre agriculture. D'un autre côté, on se plaint de ce que les expositions de comté, en raison du peu de moyens dont elles disposent, sont trop restreintes, la concurrence se fait en famille, et l'indulgence est trop souvent visible à l'œil nu. De manière que dans nos expositions provinciales tout autant que dans nos expositions de comté le but n'est pas atteint.

Le système régional obvie à ces inconvénients. Les expositions annuelles, dans chaque comté, sont certainement une absurdité, tout autant que les expositions provinciales. Nos sociétés d'agriculture le comprennent fort heureusement, et un certain nombre d'entre elles ont adopté à ce sujet une résolution fort louable, les fonds sont employés à l'achat de reproducteurs améliorateurs, quelques sociétés ont aussi acheté des instruments d'agriculture perfectionnés; voilà autant de moyens efficaces qui font l'éloge des bureaux de direction qui les ont mis en pratique. Il serait désirable que l'on supprimât en partie les

expositions annuelles, dans chaque comté, pour les remplacer par une exposition régionale annuelle. Chaque région se compose en moyenne de cinq comtés, ces cinq comtés seraient appelés à concourir tous les ans à l'exposition régionale, qui pourrait être fixée alternativement dans chaque comté, ou bien dans un lieu central pour la région, ainsi que le jugerait à propos du reste le conseil de région. Ces concours régionaux au nombre de 12 annuellement pour tout le Bas-Canada, seraient autant de petits concours provinciaux, auxquels contribuerait la Chambre d'Agriculture non-seulement de ses fonds, mais encore de sa direction; car ses membres représentant chaque région, seraient présidents des concours.

Les primes offertes seraient assez nombreuses et assez élevées pour attirer des concurrents éloignés, soit pour les animaux soit pour les instruments d'agriculture, et les expositions auraient tous les enseignements de nos concours provinciaux, outre l'avantage d'être mis à la portée de nos campagnes. Joignons à cela l'importance pour nos agriculteurs d'élite de se rencontrer et de se connaître, pour défendre la cause commune, et tous comprendront ce que l'on pourrait attendre de meilleur pour notre agriculture d'un pareil système. Dans ces réunions de la grande famille régionale, le conseil pourrait s'inspirer des vrais besoins des populations dont il devra défendre les intérêts. C'est pendant ces jours de réunion que les discussions agricoles pratiques, dégagées des embarras de nos villes, prendront le caractère sérieux qui leur convient, elles ne seront plus un étalage de mots pompeux, mais un résumé de faits dont notre agriculture saura tirer parti.

Disons en terminant que rien n'a été négligé par la direction pour compléter tout ce que leur invitation avait de bienveillant pour nous, et nous croyons être l'interprète des membres du jury en exprimant de leur part les remerciements les plus sincères pour tout ce qui a été fait pour eux. Nous donnerons la liste des prix dans un prochain numéro.

CREDIT FONCIER.

L'ASSEMBLÉE des actionnaires qui eut lieu vendredi le 16 septembre à Montréal, les MM. suivants ont été choisis directeurs pour l'année courante:

Henry Thomas, directeur de la banque de Montréal; John Pratt, directeur de la banque du Peuple;



David Torrance, directeur de la banque des marchands; Adolphe Roy, directeur de la banque des marchands; Edwin Atwater, directeur de la banque des marchands; Frs. Leclair, directeur de la banque du Peuple; Amable Prévost, directeur de la banque du Peuple; Ephrem Hudon, directeur de la banque Molson. Les messieurs suivants sont choisis comme directeurs-suppléants: Théodore Hart, Hon. Louis Renaud, directeur de la banque Molson, Jesse Joseph, W. B. Cummings.

Nous pouvons donc conclure que le Crédit-Foncier est en bonne voie de progrès et qu'avec une pareille direction, son succès est assuré. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra se rattacher à cette œuvre importante. Dès aujourd'hui nous donnons la liste des officiers et directeurs du crédit foncier élus le 22 septembre dernier.

Président.—John Pratt, de la Banque du Peuple, directeur.

Vice-Président.—Edwin Atwater, vice-Président de la Banque des marchands.

Directeurs.—E. Hudon, directeur de la Molson's Bank.

J. H. Joseph, directeur de la Ontario Bank.

François Leclair, directeur de la Banque du Peuple.

David Torrance, directeur de la Banque de Montréal.

Adolphe Roy, directeur de la Banque des Marchands.

Henry Thomas, directeur de la Banque de Montréal.

Amable Prévost, directeur de la Banque du Peuple.

Secrétaire.—G. Boucher de Boucherville, avocat du crédit-foncier.

LES PROPRIÉTÉS DU THÉ CANADIEN.

TES partisans du thé canadien comme substitut au thé de Chine, croient pouvoir faire une substitution de l'un par l'autre; malheureusement leurs propriétés respectives s'y opposent. Au reste on commence à s'en douter et voici ce qu'écrivit M. Gauvreau de l'Islet, qui fut le premier, nous croyons à appeler l'attention sur cette infusion :

Mais quoique aujourd'hui tout nous porte à croire que nous avons l'arbuste à thé, cependant pour ma part je ne suis pas encore satisfait, je voudrais en connaître les propriétés.

On a trouvé par l'analyse, dans le thé chinois, du tannin, une huile volatile, de la cire, de la résine, de la gomme, une matière extractive, des substances azotées analogues à l'alumine, quelques sels et une alcaloïde qu'on appelle théïne et qui est identique avec la caféïne.

Notre thé a-t-il toutes les qualités du thé indien ou non? Voilà, il me semble, ce qu'il serait important de connaître, et on ne le pourrait sans en faire l'analyse. Si le Gouvernement ne trouvait pas la chose assez importante pour faire faire cette analyse, est-ce qu'il ne se trouverait pas dans Québec ou ailleurs, quelques personnes assez amies du bien de leurs concitoyens pour se donner le trouble de faire cette analyse, et de faire connaître le résultat de ce travail? Oui, je l'espère, et avant peu nous saurons à quoi nous en tenir sur cette question.

Pour notre part, nous n'hésitons pas à informer M. Gauvreau, que l'analyse qu'il demande aura bien sûr le résultat obtenu déjà avec une foule d'autres plantes également appelées "Thé."

Dans nos voyages en Suisse, chaque petit village avait son "thé" particulier, cueilli sur le flanc des hautes montagnes. C'était une infusion fort agréable au goût et variant selon la localité, mais ne possédant pas les propriétés bienfaisantes du thé de Chine. Aujourd'hui c'est là un fait parfaitement connu de tous les auteurs qui ont écrit à ce sujet et dont l'explication se trouve toute entière dans un fait physiologique de première importance.

Le principe actif du thé n'est pas dans le goût plus ou moins agréable de l'infusion, mais dans la théïne dont la propriété bien connue, fait toute la valeur de cet article de consommation. Cette propriété est d'arrêter jusqu'à un certain point la *dénutrition* dans l'organisme animal. On sait que les tissus de tous les noms se renouvellent sans cesse par l'action combinée de la dénutrition et de la nutrition. Le thé en donnant de la fermeté aux tissus, retarde la dénutrition et agit ainsi comme l'équivalent d'une substance nutritive. Aussi voit-on souvent en Angleterre, la pauvre ouvrière acheter du thé avant de pouvoir acheter du pain, car l'un économise l'autre. Dans les déserts de l'Arabie, les voyageurs ne se nourrissent en très-grande partie que de thé bien fort, qui comme nous l'avons expliqué, retarde la faim.

La même expérience a été faite avec le café, dont la caféïne est à peu près la même.

me substance que le tréne et agit de la même manière sur l'organisme, avec cette différence que tandis que le thé a sur le cerveau, une influence mélancolique auquel on attribue le *spleen* anglais, le café produit une excitation joyeuse, à laquelle on attribue, avec autant de raison probablement, l'esprit pétillant des français. Le café a, lui aussi, ses substituts dans la fève, l'orge, la croûte de pain rôtie et surtout dans la chicorée, dont la culture est faite très-en grand dans le nord de la France, pour remplacer le café. Cette falsification n'a jamais produit les mêmes résultats sur l'esprit de la nation, et tous les vrais patriotes la repoussent comme tendant à saper par sa base le caractère français.

Aussi concluons-nous en faveur du thé canadien, comme boisson agréable et économique, mais nous sommes obligés de lui refuser les qualités bienfaisantes qui ne peuvent appartenir qu'au thé de Chine, qui n'est pas plus le thé canadien, que le café n'est la chicorée avec laquelle on le falsifie.

LES BOURSIERS DES DISTRICTS JUDICIAIRES.

DOUS publions aujourd'hui la liste des élèves boursiers acceptés et recommandés par onze districts judiciaires. Il reste neuf bourses en faveur des autres districts et à leur défaut les mêmes districts pourront recommander de nouveaux élèves. Il n'y a pas un instant à perdre et nous espérons que cette liste sera complétée au plus tôt.

Élèves Boursiers acceptés.

Edouard Blainville, Rimouski.
 Clovis Roy L'Osier, Kamouraska.
 Ls. Auclair,..... St.-Hyacinthe.
 Michel Gauvin,.... Québec.
 Paul Trambly,.... Chicoutimi.
 Augustin Fortin,... Montmagny.

Élèves boursiers recommandés.

Homère Guilbaut, . Joliette.
 W. Dostaler,..... Berthier.
 Thos. Roy,..... St.-Jean.
 Ls. Lussier,..... Varennes.
 Jean Ls. Mescier,.. St.-Roch de l'Achigan.

VOYAGES AGRONOMIQUES.

DE QUEBEC A L'ILE D'ANTICOSTI.

DEPUIS trois mois, nous avons parcouru 1500 lieues de territoire nouveau, et augmenté d'autant les renseignements que nous recueillons avec soin dans chacun de nos voyages agronomiques. C'est parce que nous sommes intimement convaincu qu'il n'y a qu'une connaissance approfondie de notre territoire qui puisse nous permettre de recommander dans notre "Revue" les opérations que réclame chaque localité, que nous nous faisons un devoir de nous rendre compte, par nous-même, des circonstances de climat, de sol et de débouchés de toutes les parties de notre vaste pays. Déjà nous pouvons nous flatter de connaître le Canada mieux que la très-grande majorité des personnes qui ont été à même de voyager beaucoup, et nous avons l'ambition de posséder dans dix ans une connaissance complète de son territoire, de son climat et de sa production.

L'an dernier, dans une excursion de Québec au lac St. Jean, nous avons pu juger de l'avenir de cette immense région forestière, coupée de profonds ravins, et composée d'un océan de hautes montagnes.

Nous n'avons pas hésité à fermer pour longtemps à la colonisation ce vaste terri-

toire de chasse où la Baie d'Hudson peut seule faire quelques profits. Et nous sommes aujourd'hui convaincu qu'en exceptant la vallée du Saguenay de cette région, tout le reste du pays n'est que stérilité, avec quelques rares alluvions, sur quelques points du rivage baigné par le St. Laurent. Nous avons entendu des descriptions des côtes du Labrador, mais notre imagination avait peine à créer un tableau de l'incroyable réalité. Aujourd'hui, nous avons vu par nous-même cette région improductive, et nous allons en quelques lignes donner le compte rendu de notre excursion jusqu'à Belle Isle, à l'embouchure du détroit de ce nom, entre Terre-neuve et le Labrador.

LA POINTE DES MONTS.

Nous partions le 21 juin dernier, à bord du Napoléon III, un des vapeurs provinciaux, prêté par le gouvernement pour le service spécial des phares du golfe. Ce fret se composait des approvisionnements nécessaires aux gardiens pour six mois. Un certain nombre de passagers se rendaient aux rivières célèbres de la côte du Nord pour la pêche au saumon, et le bureau de la Trinité était représenté par deux de ses membres, chargés de l'inspection annuelle de toutes les lumières que nous allions approvisionner.

Après une nuit passée à l'encre à la tête de la traverse, nous arrivons à la rivière Godbout par un brouillard épais qui ne nous permet de débarquer trois passagers que le 23 de bonne heure. La population toute entière de cette localité se compose de trois familles résidant dans trois maisons de pêcheurs, coquettement placées dans une petite baie formée par l'embouchure de la rivière. La côte est peu élevée, couverte d'arbres résineux, rabougris, qui indiquent un sol pauvre, impropre à la culture.

A neuf heures, nous arrivons à la pointe des monts où se trouve le premier grand phare. Pendant que les approvisionnements se débarquent, nous faisons une excursion dans le pays. Le sol se compose de cailloux recouverts de mousse et d'un sable gris dont la culture ne promet rien. Un petit champ de patates et d'oignons plantés par le gardien, est un exemple frappant de sa stérilité. Nous montons les sept étages du phare et à une hauteur de 100 pieds, par une magnifique journée, nous apercevons l'horizon à perte de vue et autant que nos regards peuvent s'étendre sur ce pays légèrement accidenté, nous ne distinguons qu'une végétation malade, contrariée par le sol et le climat, et ne produisant qu'une forêt d'arbres résineux, rabougris, nous rappelant entièrement toute cette stérile région des hauteurs du Lac Jacques-Cartier, dont nous avons donné la description dans notre exploration de Québec au Lac St. Jean. Quelques rares maisons de pêcheurs sont placées de loin en loin sur cette côte inhospitalière, que leurs habitants pour la plupart abandonnent pour aller hiverner sur la côte du Sud. Aussi, les malheureux naufragés ne trouvent-ils un abri et du secours qu'à la pointe des monts, chaque fois qu'ils se brisent sur la côte aux dernières ou aux premières glaces.

LES SEPT ILES.

Nous repartons bientôt, et poussés par un vent de Nord très-violent, accompagné de pluie, nous suivons la côte jusqu'aux sept îles, au milieu desquelles nous encrons le soir, parfaitement abrités contre tous les vents. Ces îles sont autant de rochers arides couverts d'une herbe fine et plantés de quelques résineux bien rares, et dont la végétation pauvre dit assez les difficultés qu'ils ont à se maintenir.

La canadienne, commandée par le capitaine Fortin, entrait en même temps que nous, penchée sous l'effort du vent dans sa grande voilure. Nous la reconnûmes bientôt à sa mise coquette, où l'œil le plus ex-

ercé ne trouve rien à dire. En la voyant courir sur les vagues qui s'ouvraient sur son passage, nous rêvions au jour où la marine de notre pays et la défense de nos côtes exigeraient non pas plus d'habileté et d'ordre, mais plus de puissance. La création d'une marine n'est pas l'œuvre d'un jour. Les candidats doivent être des hommes expérimentés, et où les trouverions-nous aujourd'hui en nombre suffisant? Nous n'avons pas même de capitaines pour conduire sur le marché anglais les vaisseaux qui sortent de nos chantiers. Et pourtant cette lacune vivement sentie dans notre système d'éducation ne préoccupe personne.

Une école de marine.

Pourquoi la "Canadienne" ne serait-elle pas elle-même une école de navigation pour les jeunes hommes désireux d'embrasser la marine comme carrière. Pendant sept mois de l'année, elle croise dans notre golfe, et, certes, la pratique ne manquera pas pendant tout ce temps sous l'habile direction du commandant et du capitaine. Un professeur ou deux de plus complèteraient le corps enseignant, et si on veut diminuer les dépenses, pourquoi la manœuvre ne serait-elle pas faite exclusivement par des élèves de première deuxième et troisième années. Sans doute l'équipage ne pourrait pas être supprimé de suite, mais les élèves en vieillissant et en plus grand nombre pourraient en peu de temps remplacer les simples matelots. Et si le gouvernement voulait rendre l'éducation complète il faudrait un brick, dont le mat de misène avec ses voiles carrées, offrirait toutes les manœuvres essentielles d'un trois mats. L'hiver les cours seraient complétés à Québec où les élèves pourraient en même temps se familiariser avec la construction des vaisseaux, leur grèvement dans nos chantiers. Voilà ce que nous suggérerait la Canadienne et nous espérons à la prochaine session, prendre l'initiative de ce mouvement de manière à pouvoir assurer à nos jeunes canadiens une carrière nouvelle, qui leur est pratiquement fermée aujourd'hui.

LA RIVIERE MINGAN.

Le 24 de bonne heure, nous jetions l'encre devant la rivière Moisie, l'établissement de pêche au saumon le plus considérable de la côte nord. Une centaine de constructions placées à l'embouchure de la rivière, forment un petit village, dont les blanches toitures se détachent du sable du rivage et de l'horizon de montagnes qui ferme le tableau. Une forêt d'arbres verts couvre de son ombre le pays tout entier et offre-

tous les caractères d'un sol stérile, au reste parfaitement inculte.

A dix heures, nous partions pour suivre la côte, sur laquelle sont échelonnés, à de longs intervalles, des établissements de pêche isolées, sans autres voies de communication que le fleuve. La location des rivières, par le gouvernement, pour la pêche à la mouche, est loin de contribuer à l'établissement de cette partie du pays. C'est un plaisir chèrement payé et dont l'état fait tous les frais, au grand plaisir des amateurs, et au détriment de la colonisation. Au reste, déjà ce système a produit ses effets, et la population de la côte a considérablement diminué depuis sa mise en vigueur. Le commandant Fortin a, dans ses rapports au gouvernement, fortement exprimé sa désapprobation à ce sujet.

A trois heures, nous apercevions la pointe ouest de l'île d'Anticosti au sud, tandis que la côte nord présentait encore tous les caractères d'un sol aride. Le fleuve parfaitement calme, est couvert d'une longue ligne de berges échelonnées à deux ou trois milles du rivage et à un quart de mille de distance les unes des autres. Au moment où le vapeur passe près d'elles à toute vitesse, elles se balancent gracieusement sur les vagues que nous soulevons, tandis que les pêcheurs, tout en nous saluant d'un sourire, tirent à grandes brasses leurs lignes longues de 150 à 200 pieds.

A cinq heures, nous sommes à la rivière St.-Jean, où nous débarquons deux pêcheurs dont l'un nous apprend que la côte s'élève constamment à cinq lieues de profondeur, puis s'abaisse et forme un pays accidenté et bien boisé d'arbres verts et de bouleaux quelque fois d'un grand diamètre. L'an dernier il a remonté la rivière à 50 miles du fleuve et il a rencontré à l'intérieur les mêmes caractères d'aridité.

Une tribue en mission.

A sept heures, nous jetons l'ancre dans le port de Muigan, une des plus charmantes rades que nous ayons vues. Fermée par des îles couvertes par la forêt, elle offre un asile sûr, contre tous les vents, aux flottes les plus nombreuses. Les eaux profondes permettent aux vaisseaux de s'approcher à quelques pieds du rivage, avec la plus grande sécurité. La compagnie de la Baie d'Hudson a ici un poste important, dont les constructions forment à elles seules tout le village. Mais, ce qui nous frappa surtout à première vue, ce fut un campement de 500 sauvages, venus de 100 à 300 lieues de distance, pour assister à la mis-

sion. Ces cabanes étaient bâties à la hâte avec des écorces de bouleau, appuyées sur des gaules plantées en forme de cône raccourci, laissant échapper une petite fumée entre leurs extrémités noircies. Ces feux de bivouac allumés çà et là et autour desquels se tenaient pittoresquement groupés des sauvages de tout âge, avec leurs figures cuivrées et leurs costumes variés; sur le sable du rivage, les canots de blanche écorce et les esquifs légers, comme autant de pigeons de mer, sèchant leur blanc plumage sur la grève après un orage. Le tout formait un tableau d'une originalité toute locale, qu'il ne nous sera jamais donné peut-être de contempler encore.

Nous assistâmes à l'office du soir dans une très-jolie chapelle en bois, construite et décorée par les sauvages avec un goût peu commun. Là nous eûmes l'occasion de juger de cette population nomade. Aux tintements de la cloche, hommes et femmes se rendent avec empressement au saint lieu et se rangent les uns à droite, les autres à gauche, formant deux triangles distincts, dont la base s'appuie sur la balustrade et le sommet sur les côtés de la chapelle. Au premier rang des hommes est le chef de la Tribue avec les sauvages les plus marquants. Au premier rang des femmes se trouvent les plus notables d'entre elles. Elles portent un bonnet phrygien rouge et bleu ou noir, dont le serre-tête enjolivé de perles ne manque pas de coquetterie. Le chef fait une longue prière tout haut puis commence le chapelet. A peine est-il fini que l'autel s'illumine et les candelabres, en bronze doré, à demi cachés par des bouquets de fleurs artificielles, les rideaux de dentelle et de damas des croisées, la lampe de bronze doré, suspendu au milieu du chœur, donnent un air de richesses que nous ne pensions pas trouver au milieu d'une tribue de sauvages du Labrador. L'officiant vêtu de beaux ornements et entouré de trois acolytes ayant soutanne rouge et surplis de dentelle, fait son entrée avec tout le cérémonial de nos plus anciennes paroisses. Un cantique est alors chanté alternativement par les hommes et par les femmes et la cérémonie se termine par la bénédiction du St.-Sacrement précédée d'une exhortation en langue sauvage.

Disons-le, nous étions vivement impressionné et nous ne pouvons trop admirer le dévouement de ces hommes d'élite, dont l'existence toute entière, est consacrée au salut de ces peuples nomades, sans autre ambition que celle de faire le bien, sans-

autre jouissance que celle que donnent les privations vaillamment souffertes pour le salut des âmes. Mais nous n'étions pas moins ému de la piété naïve de ces habitants des forêts. Après l'office toute la tribue se rendit au cimetière et après s'être agenouillée en demi cercle autour de la grande croix de bois noir, elle commença un chant plaintif, à la fois un souvenir et une prière pour ceux qui dormaient au champ du repos. Toutes ces têtes découvertes et cuirées, cette tenue recueillie, ce champ de mort, ces tombes fraîchement formées, en arrière les eaux du golfe baignant le rivage et les feux du bivouac, en avant la forêt sombre et au-dessus de tout cela cette grande croix noire, se détachant du ciel doré par les faibles rayons d'un soleil couchant. Il y avait là l'ensemble et le coloris d'un rare tableau.

Caractères du pays.

Nous nous rendons chez le missionnaire où nous rencontrons les deux principaux chefs de la tribue dont nous obtenons des renseignements sur l'intérieur. Tout le territoire de cette partie du pays offre les caractères de stérilité des hauteurs du Lac Jacques Cartier. Ce sont toujours le même sol aride, les mêmes cailloux couverts de mousse, les hautes montagnes et les ravins profonds, sans possibilité de culture. Des lacs nombreux occupent une grande partie des vallées sur la hauteur des terres et sur les bords sont quelques alluvions sablonneux d'une trop faible étendue pour être de quelque importance. Tout ce territoire est excellent pour la chasse et à 130 milles en arrière le Caribou seul fournit par sa chair à la consommation de la famille, aidée des truites et des poissons blancs des rivières. Cette chasse se fait l'été aussi bien que l'hiver, qui commence au mois de décembre alors qu'il y a assez de neige pour porter des raquettes.

Mœurs des sauvages.

Les chefs approvisionnent leurs hommes pour l'hiver et sont payés en fourrures au printemps. Ces chefs se rendent ensuite à Québec ou à Montréal pour la vente de ces fourrures, si la Compagnie de la Baie

d'Hudson ne les paie pas un prix assez élevé. Un de ces chefs avait ainsi ce printemps 250 martes, 200 caribous et d'autres fourrures.

Le missionnaire nous montra un almanac publié en langue sauvage, ainsi que des livres de prières dont les originaux ont été composés par les jésuites, aux premiers jours de la colonie. Cet almanac est fort ingénieux. L'année commence le 1er juillet à l'époque de la mission. Chaque sauvage reçoit alors un almanac, et chaque jour subséquent, il pique une épingle dans le papier en regard de la date. C'est ainsi que dans le bois il observe le septième jour par les prières du Dimanche, et que tous les événements marquants, tels que les morts et les naissances, sont marqués aux jours où ils arrivent, soit par une épingle qui reste stationnaire vis-à-vis de la date mémorable, soit par quelque autre signe convenu entre le sauvage et le missionnaire. Lorsque le temps approche de l'époque de la mission l'année suivante, chaque sauvage arrive, soit le jour même, soit la veille, car à la date convenue, l'almanac indique en imprimé. "A Mingan, on prie saintement." De cette manière, tous sont exacts au rendez-vous, et le missionnaire enregistre les baptêmes, les morts, à l'aide des épingles et autres signes contenus dans chaque almanac. Chaque fois qu'il est possible de le faire, les morts sont transportés à la mission pour être inhumés en terre sainte, quelque soit la distance à parcourir. Ainsi un mort du mois de février avait été amené de 100 lieues il y avait quelques jours. Ils les traînent à travers le bois, après eux, l'hiver, et les embarquent dans leurs canots l'été pour les rendre à destination. La moitié de la population sauvage a de la peine à vivre. Un quart est dans l'extrême misère et un quart est à l'aise. Les sauvages viennent de 150 lieues à la mission qui dure 15 jours, et durant laquelle, ils endurent beaucoup de privations. Trois ou quatre quarts de farine à cette époque seraient d'un grand secours.

Samedi, le 25 mars, nous nous rendons à la pointe ouest de l'île d'Anticosti par un temps magnifique.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.



N peut commencer, dans ce mois, les plantations d'arbres dans les terrains

secs et légers, où la réussite est d'autant plus assurée que la plantation se fait plus tôt. Dans les sols argileux et humides, au

contraire, il vaut mieux attendre la fin de l'hiver ou le commencement du printemps ; mais il est fort utile d'ouvrir, en automne, les trous destinés à recevoir les arbres, parce que, la terre qu'on en a tirée s'ameublissant et s'aérant pendant la durée de l'hiver, la reprise des arbres sera beaucoup plus assurée.

On commence aussi, en ce mois, le travail du défoncement des terrains que l'on destine à la plantation des vergers. Cette opération est fort utile, même dans les sols les plus fertiles, et elle est indispensable lorsque le sous-sol est de nature à retenir l'eau, ou ne peut se laisser pénétrer par les racines des arbres. Le défoncement doit alors s'exécuter à deux pieds de profondeur au moins ; sans cela, on ne doit attendre qu'une végétation misérable des arbres que l'on y plantera.

LABOURS D'AUTOMNE.

L'IMPORTANCE des labours d'automne est bien reconnue aujourd'hui ; nous connaissons nombre de cultivateurs dont tous les labours sont terminés l'automne. Nous ne saurions conseiller d'en agir ainsi sur des terrains sablonneux et légers, surtout si le labour se fait par un temps humide. Dans ce cas la bande de terre se déforme complètement et l'influence des gelées a pour résultat de faire disparaître complètement toutes racines de labours au printemps, en sorte que l'enfouissage de la semence devient très-difficile, même avec des hersages répétés. De plus, l'ameublissement exagéré de ces terres a pour effet de les rendre très-sensibles aux sécheresses et de compromettre le succès des récoltes, par leur facilité à se dessécher aux premiers vents chauds qui les traversent par toutes leurs pores. Sur ces terres, loin d'opérer un soulèvement, il faudrait plutôt les tasser, aussi s'explique-t-on facilement le succès des labours du printemps sur ces sols.

Mais, pour les terres argileuses et fortes qui constituent la grande masse de la vallée du St. Laurent, les labours d'automne offrent le seul moyen puissant et économique d'obtenir cette pulvérisation du sol si nécessaire à une bonne végétation. Les gelées sont un des avantages de notre climat excessif qui nous dispense de ces nombreux labours donnés en Europe, pour obtenir un ameublissement bien inférieur à celui que nous tenons gratuitement de la nature au prix d'un seul labour. Sachons

profiter des avantages naturels de notre pays et nous n'aurons rien à envier aux autres climats et aux autres contrées. Ici encore l'égouttement est indispensable, car chaque fois que le sol est imbibé d'eau, la désagrégation par la gelée est tellement puissante que les traces du labour disparaissent et l'enfouissement de la semence par les hersages est également difficile au printemps.

CURER LES FOSSES D'ÉCOULEMENS.

D'ANS l'étendue de presque toutes les exploitations rurales, il se rencontre un certain nombre de fossés principaux qui servent à l'assainissement des diverses pièces de terre. Les raies d'écoulement, rigoles ou saignées que l'on pratique sur la surface de ces pièces, ne peuvent ordinairement produire un effet complet que lorsque les fossés dans lesquels elles ont leur issue sont curés exactement chaque année : c'est un soin très-important pour le cultivateur, car presque toujours il faut y revenir tous les ans, si on veut éviter de grands travaux pour le curage ; lorsqu'au contraire on ne passe pas une année sans les nettoyer, le travail est peu considérable, et les pièces de terre sont toujours bien saignées.

L'automne est l'époque la plus favorable pour cette opération, parce que c'est surtout à la fonte des neiges que l'action de ces fossés est nécessaire pour l'égouttement des terres, et si on curait ces fossés au printemps ou dans l'été, les herbes qui y végètent toujours avec force, dans cette saison, les obstrueraient bientôt, et on serait forcé de recommencer avant l'hiver. En effet, quoique ces fossés ne soient comblés ni par la terre, ni par la vase, il suffit des herbes qui y croissent pour gêner le cours de l'eau, et la faire souvent refluer dans les rigoles. On remarquera très-fréquemment qu'un fossé où l'eau est stagnante sur une très-grande longueur, et où il semblait qu'elle n'avait aucune pente, se débarrassera complètement, et se videra à une profondeur inespérée, par l'effet du seul soin d'extirper les plantes qui embarrassaient le cours de l'eau.

Les soins relatifs aux fossés d'écoulement sont un des points sur lesquels on remarque, en général, la plus incroyable négligence de la part des cultivateurs dans presque tous les comtés, et rien n'est plus commun que de voir de grandes étendues de terres submergées en partie pendant l'hiver ou après de longues pluies, parce qu'on

néglige de faire ou d'entretenir un fossé qui pourrait les saigner complètement. Il se rencontre une multitude de cas où le creusement d'un fossé n'exigerait que quelques journées d'ouvriers, augmenterait d'un dixième ou même d'un quart toutes les récoltes d'une terre : et il ne serait pas difficile de trouver même telle localité où une dépense encore moindre assurerait un profit annuel de plusieurs cents dollars.

Dans le curement annuel des fossés, on évite beaucoup de travail, en se contentant de nettoyer le fond du fossé sur la largeur de la pelle seulement, et sans toucher aux talus qui acquièrent de la solidité en se garnissant de gazon. Cela suppose, toutefois, que le fossé a été primitivement creusé avec soin, en donnant à son fond une pente suffisante dans toute sa longueur, et en formant des talus réguliers et assez prolongés pour que leur pente ne soit pas trop forte. Lorsque les fossés ont été ainsi exécutés, le curage annuel n'exige que très peu de travail. On comprend bien qu'il ne s'agit pas ici des fossés qui sont sujets à s'emplir par des atterrissements considérables, dans les crues d'eau.

RECOLTE DES PLANTES RACINES.

DEPUIS que ces plantes sont regardées comme élément essentiel dans la combinaison d'un assolement judicieux, la culture et la récolte des plantes à racines a acquis une haute importance.

Pour ceux de ces végétaux qui sont bis-annuels, et la plupart sont dans ce cas, la maturité ou le maximum du développement ne se manifeste par aucun indice; dans ceux qui ne vivent qu'une seule année, tels que la pomme-de-terre et le topinambour la maturité se décèle souvent par la teinte jaunâtre que prennent les feuilles et les tiges.

Dans tous les cas, l'époque de l'arrachage est subordonnée à la saison, on peut ne consulter que les circonstances atmosphériques. Il y a dans la culture des terres argileuses une grande difficulté pour l'introduction des racines, c'est que celles-ci y mûrissent plus tard qu'ailleurs, et qu'il faut néanmoins récolter plus tôt, sans quoi on s'exposerait à voir le terrain pétri et pour ainsi dire corroyé par les traveaux et les attelages.

Recolte ou arrachage à la main.

Dans l'ordre naturel des choses, cette méthode a dû précéder toutes les autres, et l'art agricole est demeuré tellement stationnaire sous ce rapport, que c'est encore

celle que l'on doit préférer dans bien des cas. Les plantes tuberculeuses, la pomme de terre, le topinambour, s'arrachent avec la bêche la fourche et le bident.

Le premier de ces instruments s'emploie avec avantage toutes les fois que la terre est franche, sans pierres ni gallets, et sans être trop durcie. Le second est utile toutes les fois que le terrain est encombré de pierres, ou argileux. Enfin, le troisième sera exclusivement préféré dans les terrains battus ou reserrés par la sécheresse.

Préconiser l'emploi d'un de ces instruments à l'exclusion de tous les autres, sans avoir égard aux différences de sols et de température, ce serait tomber dans une grave erreur. Prendre conseil des circonstances sera la devise de tout homme sensé. La récolte des plantes à racines pivotantes s'exécute au moyen des deux premiers instruments que nous venons de mentionner, en consultant les différences de sol et la configuration des racines.

On ne saurait se dissimuler que la récolte à la main ne soit dispendieuse et ne traine l'opération en longueur; il ne faut pas moins de 12 femmes, très exercées, pour arracher un arpent de pommes-de-terre en un jour et 10 enfant pour les ramasser. On a donc cherché à remplacer la main-d'œuvre par un agent mécanique. Les succès déjà obtenus font concevoir l'espérance d'importantes améliorations.

Arrachage à la charrue.

Les hommes qui ont secoué le joug des préjugés, ceux même qui sont familiarisés de longue main avec la pratique de l'agriculture, ont nié pendant longtemps la possibilité de l'extraction des racines par l'emploi de la charrue. Le prestige de leur parole était tel que les plus hardis novateurs n'osaient tenter la combinaison d'un instrument qui pût procurer économiquement le résultat désiré. Cependant, aujourd'hui, on est parvenu à exécuter l'arrachage des racines et des tubercules d'une manière satisfaisante au moyen d'instruments conduits par des animaux.

Lorsqu'on veut arracher des plantes tuberculeuses semées en lignes parallèles, il est essentiel de couper les tiges auparavant. On fait ensuite passer une charrue à deux oreilles ou butoir sur le milieu des rangées en ayant soin d'en laisser alternativement une sans y toucher, en sorte que cette première opération n'arrache que la moitié des plantes; on met immédiatement des ouvriers à amasser les tubercules découverts et manés à la surface par l'instrument;

la charrue revient derrière les ouvriers et arrache les rangées qui étaient demeurées intactes. Avec ces précautions on n'a pas à craindre que la terre remuée recouvre les tubercules arrachés dans la ligne qui précède, inconvénient grave si on l'opérait à la fois sur la totalité, et qui est l'épouvantail de ceux qui ne veulent point croire à la perfection avec laquelle on arrache ainsi les pommes-de-terre sur de grandes superficies. J'ai calculé que deux chevaux, un homme pour conduire le butoir et un enfant pour débourrer, expédient autant de besogne que 35 arracheurs exercés.

Ce que cette méthode offre d'avantageux, c'est qu'elle ne nécessite pas l'acquisition d'un nouvel instrument qui, outre son prix, aurait l'inconvénient d'exiger de la part des valets une sorte d'apprentissage. C'est un charnu ordinaire dont on a retranché le versoir (oreille); celui-ci est remplacé par une pièce de bois en forme de coin, placée de manière à ne faire qu'un plan continu avec la face supérieure du soc. On fait piquer l'instrument un peu à gauche de la ligne des plantes qu'on veut arracher. L'unique effet de l'opération consiste dans le soulèvement des plantes; le résultat est tel, que les racines n'adhèrent plus au sol par aucune de leurs parties, quelque léger qu'ait été le soulèvement. Aussi au premier aperçu on croirait que l'action de l'instrument a été nulle. Il est à présumer que cette manière de procéder remplace 15 hommes pour les betteraves et 25 à 30 pour les carottes, selon que celles-ci sont de la variété blanche ou orangée.


Des opérations postérieures à l'arrachage.

Immédiatement après leur extraction les plantes qui conservent encore leur feuillage doivent en être dépouillées. Le *décolletage* est quelquefois aussi dispendieux que l'arrachage lui-même. Autrefois, pour les betteraves, on arrangeait régulièrement les plantes en disposant les racines et les feuilles d'un même côté, puis avec des louchets bien tranchants on coupait toute la partie herbacée. Aujourd'hui, on a reconnu dans ce travail une grande imperfection, et on y a substitué le décolletage au couteau ou à la serpette. Ce dernier procédé est le seul praticable pour les carottes et les navets.

A mesure que les plantes sont décolletées on les jette en petits monceaux si elles sont bien sèches. Ou bien, avant de les entasser, on les laisse *ressuyer sur la terre* si elles sont humides; la terre adhérente s'en détache alors par la moindre secousse. La

besogne marche plus vite, et la conservation court moins de chances.

RECOLTER LE MAÏS.


 Le maïs est ordinairement mûr en octobre. Après avoir détaché les épis, on a coutume de replier en arrière les feuilles qui les couvrent, afin de mettre les graines à nu; et, réunissant cinq ou six épis ensemble, de les lier par leurs feuilles, pour les suspendre dans un lieu aéré, à l'abri de la pluie.

Le produit en grain du maïs est communément supérieur d'un tiers ou même de moitié au produit du même sol en blé; ainsi, sur des terrains de fertilité moyenne, on obtiendra communément vingt à vingt-cinq minots de maïs par arpent.

Les feuilles qui enveloppent l'épi sont employées à emplir les pailles des lits; et comme elles sont infiniment préférables, pour cet usage, à la paille des céréales, elles ont une valeur assez élevée dans les pays où la culture du maïs n'est pas très-étendue.

Les feuilles longues et les tiges de maïs forment une très-bonne nourriture pour le bétail à cornes.

RECOLTE ET CONSERVATION DES POMMES DE TERRE.

 N reconnaît que les pommes de terre sont mûres à la dessiccation complète des feuilles et des tiges. Jusqu'à cette époque, les tubercules grossissent et profitent; ainsi on ne doit la devancer, pour l'arrachage, qu'en cas de rigoureuse nécessité, soit parce que les feuilles ont été gelées, car, dans ce cas, les tubercules ne profitent plus guère; soit parce que la saison étant trop avancée, on a lieu de craindre de mauvais temps qui contrarieraient la récolte. Quelques variétés hâtives mûrissent en septembre; mais pour le plus grand nombre des espèces rustiques, la maturité n'a communément lieu qu'en octobre.

La récolte des pommes de terre est une des opérations les plus coûteuses de leur culture; on ne peut guère ici remplacer le travail des mains. On a bien proposé de les arracher à la charrue; mais il est très-difficile de le faire sans en perdre une très-grande quantité, et l'économie de main-d'œuvre est beaucoup moins considérable qu'on ne le croit, parce que le ramassage est alors beaucoup plus long. Les frais de

l'arrachage à la main varie considérablement, selon que la terre est plus ou moins meuble ou argileuse; selon qu'il est fait par un beau ou par un mauvais temps, dans une saison plus ou moins avancée; selon que la récolte est plus ou moins abondante, les tubercules plus ou moins gros. J'ai vu quelquefois 18 à 20 minots de pommes de terre arrachées, triées, nettoyées et chargées, par chaque journée de femme. Dans d'autres circonstances, elles ne faisaient pas la moitié de cette quantité. Il est fort important d'expédier cette besogne le plus lestement qu'il est possible, aussitôt que les pommes de terre sont parvenues à leur maturité, pour ne pas se laisser surprendre par les pluies. Comme elle se rencontre ordinairement avec les labours d'automne, il faut que le cultivateur développe, en ce moment, tous ses moyens d'action et toute son activité. S'il peut faire exécuter cet arrachage à la tâche, il y trouvera beaucoup d'avantage; mais il est nécessaire alors d'exercer une grande surveillance sur les ouvriers, pour qu'ils ne laissent pas de tubercules en terre, car ils peuvent en arracher une bien plus grande quantité dans la journée, s'ils négligent de chercher les tubercules qui n'ont pas été amenés par le premier coup d'instrument. Si la terre est labourée immédiatement après l'arrachage, on peut retrouver une partie de ces tubercules, en laissant suivre la charrue par un enfant muni d'un panier, qui les amasse à mesure que la charrue les découvre.

On emploie à l'arrachage, soit la bêche, soit un crochet à deux ou trois dents plates. Des hommes ramènent à la surface les tubercules de chaque touffe, et des femmes qui suivent, les démêlent, les nettoient et les mettent dans des paniers et ensuite dans des sacs, ou sur des voitures disposées pour cela. Si la terre est humide, il est bon de laisser pendant quelques heures les pommes de terre sur le sol, avant de les amasser; elles s'y ressuaient et se conservent beaucoup mieux.

Produit.

Avec une culture soignée, les pommes de terre de bonnes espèces, peuvent donner, en moyenne, deux cent cinquante minots par arpent, sur les sols qui conviennent à cette récolte et qui, par leur degré de fertilité, produisent communément quinze à dix-huit minots de blé. Quelques variétés aqueuses de pommes de terre, produisent davantage en mesure, mais il est douteux que le produit ait plus de valeur, relative-

ment à la faculté nutritive des diverses espèces.

ARRACHAGE ET CONSERVATION DES BETTERAVES ET CAROTTES.



ES deux espèces de racines sont moins sensibles aux gelées que les pommes de terre: ainsi, c'est toujours par cette dernière récolte qu'on doit commencer les arrachages; cependant on doit prendre ses mesures pour que les autres soient encore arrachées en bonne saison, quand ce ne serait que pour éviter les journées courtes et froides dans lesquelles les ouvriers font peu de besogne.

Quelques personnes donnent aux vaches les feuilles de betteraves; mais, d'après mes expériences, ainsi que celles d'autres agriculteurs, c'est un aliment si peu nutritif, qu'elles ne valent guère la peine de les recueillir. Il paraît plus convenable de les laisser sur le sol, en forme d'engrais, en les répandant bien également sur la surface du terrain. On doit encore bien moins cueillir les feuilles des betteraves pendant leur croissance, pour en nourrir les bétails; c'est un chétif profit qui entraîne une perte considérable sur le volume et surtout sur la valeur nutritive des racines. Un effeuillage, même modéré, diminue la récolte dans une proportion très-considérable.

Lorsque les betteraves ou les carottes ont été semées en lignes, on diminue considérablement les frais de l'arrachage, en y employant une charrue, portant en place de versoir un morceau de bois triangulaire, placé entre le soc et l'étauçon de devant, et figurant la partie antérieure d'un versoir ordinaire, c'est-à-dire, celle qui soulève la terre sans la retourner. Avec les charrues à soc américain, il suffit de démonter le versoir, sans ajouter la pièce de bois qui est remplacée par l'avant-corps de cette charrue. On fait piquer profondément la pointe du soc, un peu à gauche de la ligne des plantes, en sorte que la lame du soc passe au-dessous des racines. Celles-ci, sans être retournées, sont assez soulevées et détachées du sol pour qu'on puisse facilement les enlever à la main, en les saisissant par les feuilles. Un attelage de quatre chevaux est ordinairement nécessaire pour cette opération, mais une charrue peut arracher les racines sur 4 arpents au moins dans la journée, en sorte qu'il remplace un grand nombre de bras. Lorsque les plantes sont arrachées, on en coupe les feuilles.

à la main, et on laisse pendant quelques heures les racines sur le terrain pour qu'elles s'y ressuyent, avant de les serrer. Il importe cependant beaucoup de ne pas laisser les betteraves exposées ainsi à un grand soleil; car le degré de la température qu'elles auraient prise se maintiendraient dans la masse et provoqueraient la fermentation. En général, les betteraves se conservent d'autant mieux qu'elles ont été entassées par une température plus froide, et il vaut mieux les serrer un peu humides que de les laisser exposées au soleil.

Produit.

Sur les sols de fertilité suffisante pour produire communément quinze à dix-huit minots de blé par arpent, on peut, à l'aide d'une culture soignée, obtenir en moyenne 400 minots de betteraves et à peu près autant en carottes; mais, sur des sols d'une très-haute fertilité, on obtient fréquemment des produits doubles et même triples de cette quantité.

SAIGNER LES SOLS HUMIDES.

C'EST ordinairement dans cette saison qu'on exécute les opérations nécessaires pour saigner et assainir les terrains naturellement humides; c'est une amélioration qui, dans beaucoup de cas, augmente considérablement la valeur et les produits de certains sols. Les saignées couvertes, assez profondes pour ne pas gêner le travail de la charrue, présentent le meilleur moyen d'atteindre ce but. On peut les faire, soit sous la forme de canaux couverts, si l'on peut se procurer économiquement des pierres plates propres à leur construction, soit par des tranchées, au fond desquelles on place des pierrailles, qu'on recouvre d'un lit de mousse ou de paille, et ensuite d'une épaisseur de dix à douze pouces de terre. Pour ces dernières, on place au fond de la tranchée les pierrailles les plus grosses, qui ne doivent toutefois guère dépasser le volume d'un œuf, et l'on forme la partie supérieure de la couche des pierres les plus menues, que l'on recouvre du lit de paille ou de mousse. Lorsqu'on manque de ces matériaux, on peut même se contenter de remplir le fond de la tranchée de fagotage, de paille ou de chaume, et achever de la remplir avec de la terre. Lorsque le fond de sol est ferme, c'est-à-dire formé d'une terre argileuse, ces dernières espèces de tranchées se conservent fort longtemps, pourvu qu'elles soient

assez profondes, et même elles restent ouvertes, longtemps après que la paille ou les branchages qu'on y a mis sont pourris; mais, pour atteindre ce but, il faut que le fond de la tranchée soit fort étroit dans toute la hauteur qui doit rester vide; c'est seulement dans ce cas que la terre forme une voûte solide en se tassant au-dessus.

On fait souvent aussi des saignées de cette espèce en employant des gazons au lieu des pierres. On forme les deux côtés du canal avec des gazons posés de champ, en sorte que le canal, profond de huit ou dix pouces, soit beaucoup plus large à sa partie supérieure qu'au fond. Ainsi, en lui donnant deux pouces de largeur seulement au fond, on lui donnera cinq ou six pouces dans sa partie supérieure, et on le recouvrira d'un gazon épais, la surface tournée vers le bas; on recouvrira le tout de dix à douze pouces de terre.

Les saignées de ces diverses espèces auront leur écoulement dans un fossé, que l'on curera avec soin, de manière que les eaux aient toujours leur issue libre.

BOTTELER LE FOIN.

L'USAGE le plus commun dans les campagnes est de faire consommer le foin aux bestiaux, en le prenant dans la masse, et, par conséquent, de laisser au hasard ou à la négligence des valets la détermination de la ration que l'on donne au bétail. J'ai même entendu dire à un grand nombre de cultivateurs que le foin *bottelé fait moins de profit* que lorsqu'on le tire de la masse pour le mettre dans le râtelier. Cela peut être vrai, s'il est question du foin bottelé au moment de la récolte; il est permis de croire que, dans ce cas, la fermentation s'établit moins régulièrement dans la masse, ce qui peut influer sur la qualité du foin; encore cette opinion est-elle douteuse, d'après la pratique de beaucoup de cantons: mais la presse seule peut alléguer un tel prétexte, pour refuser de faire bottelet le foin lorsque la fermentation est terminée, c'est-à-dire, lorsqu'on met le bétail à la nourriture d'hiver. Dans une exploitation bien réglée, c'est un soin qu'on ne doit jamais négliger: par ce moyen, non-seulement on acquiert la facilité de rationner le bétail, en lui assignant sans dilapidation la quantité de fourrage qui lui convient, mais on prend encore une connaissance exacte de l'approvisionnement dont on peut disposer; ce qui permet de régler en conséquence la consommation.

BATTAGE DES GRAINS.

C'EST ordinairement dans ce mois que l'on commence à battre les grains : comme le bétail mange toujours plus volontiers la paille fraîche, il est bon de ne battre qu'à mesure de la consommation des grains dont on veut lui faire manger la paille.

Au reste, dans une exploitation bien réglée, on doit s'attacher à faire manger par le bétail la plus petite quantité de paille qu'il est possible, car celle qui est consommée de cette manière, non-seulement nourrit peu les bestiaux, mais ne produit qu'une petite quantité de fumier. C'est en nourrissant le bétail avec des aliments plus nutritifs, et en employant la plus grande partie de la paille comme litière, qu'on peut faire une grande abondance de fumier. On ne doit cependant pas négliger de mettre à profit les parties nutritives et sapides qui peuvent se trouver dans la paille, en présentant devant le bétail celle qui doit lui servir de litière.

Le battage des grains est une opération pour laquelle les cultivateurs sont presque toujours forcés de s'assujettir aux usages du comté qu'ils habitent, et ces usages sont très-onéreux, surtout là où l'on donne pour salaire aux batteurs une portion du produit. Cette portion varie, suivant les localités, du quinzième au vingt-deuxième du froment battu ; et, dans les années où le prix des grains est élevé, le battage se trouve payé à un taux énorme. Il n'est à peu près qu'un moyen, pour un cultivateur, de s'affranchir de cette servitude : c'est de faire construire une machine à battre au moyen de laquelle ses chevaux et ses engagés exécuteront ce travail de la manière la plus économique pendant les temps morts de la mauvaise saison. À l'aide de cette machine, on extrait exactement tous les grains des épis. Dans toute exploitation où l'on fait battre annuellement 1200 minots de grains de toute espèce, le prix de la machine sera bientôt payé, tant par cette augmentation de produit que par l'économie sur les frais de battage.

Cette opération doit être l'objet d'une surveillance très-assidue de la part du propriétaire, non-seulement pour prévenir toute infidélité de la part des batteurs, qui souvent ne deviennent fripons que par suite des occasions qu'on leur en fournit, mais aussi pour qu'ils ne laissent pas de grains dans la paille. Si l'on n'y prend pas garde, la quantité de grain qu'on perd ainsi est

souvent suffisante pour payer les frais de battage. C'est un très mauvais système que de dire, dans ce cas, que ce grain profitera aux bestiaux, car la plus grande partie est dévorée par les souris ou perdue dans la litière ; d'ailleurs, lorsqu'on donne de la paille aux chevaux, on n'entend pas leur donner du blé, ce qui deviendrait une nourriture beaucoup trop chère.

On ne doit pas oublier aussi que, dans la plupart des circonstances, le meilleur emploi de la paille, dans une exploitation rurale, n'est pas de la faire manger aux bestiaux, ce qui produit très-peu de fumier, mais d'en faire de la litière, en nourrissant copieusement le bétail avec d'autres aliments plus substantiels. On ne doit cependant pas négliger de placer d'abord devant les bêtes la paille qui doit leur servir de litière : on leur fournit aussi l'occasion d'en choisir les portions qu'elles appètent le plus, et de manger au moins une partie du grain qui peut y être resté au battage.

La machine à battre ne laisse pas de grains dans les épis, ou du moins elle en laisse si peu, lorsqu'elle fonctionne bien, que l'on peut évaluer le produit en grains que l'on en doit obtenir au quinzième environ de plus que le produit du battage au fléau pour le même nombre de gerbes. Cet excédant est bien plus que suffisant pour payer la totalité des frais de battage.

ÉPIERRER LES PRAIRIES ET PACAGES.

D'ANS les sols pierreux, on doit commencer, dans cette saison, à enlever toutes les pierres qui se trouvent à la surface des pièces semées, au printemps, en prairies artificielles ; et on peut continuer cette opération pendant tout l'automne, excepté dans les temps très-humides, afin d'éviter d'endommager le terrain par le piétinement des chevaux et les roues des voitures. Si l'on néglige cet épierrement, on éprouvera beaucoup de perte à la coupe des fourrages, à cause des difficultés que les pierres opposent à la marche de la faux.

PRODUIT D'UN CHAMP DE LIN.

C'EST en 1863, M. Jean-Bapt. Méloche de St.-Rémi, comté de Jacques-Cartier, a semé un demi-minot de graines, sur un peu plus d'un demi-arpent de bonne terre, sur patates après prairie. Un labour d'automne et un hersage le printemps suivant, firent tous les travaux de préparation. Après la levée, un tiers du


champ se composait de faux lin qui fut arraché à la main dans deux jours d'ouvrage. Levé vers le 15 mai, la récolte se fit le 15 août, et après quatre jours d'épandage par un beau temps, l'engergage donna 72 gerbes dont le produit fut de 8 minots de graine et 134 livres de lin brayé. Cinquante verges de toile à une aune de largeur, à 50 cents donnèrent \$25 piastres et

la graine à \$1.90, \$15.20, formant un total de \$40.20 ou de \$75 par arpent.

Cette année, M. Meloche a récolté cent gerbes de lin sur trois-quarts d'arpent et un demi-minot de graine ordi. aire. Le produit en graine est de 11 minots et le brin est plus long et plus égal, ayant mérité le 1er prix dans le comté de Jacques-Cartier.

ANIMAUX DE LA FERME.

MISE EN STABULATION DES ANIMAUX.

 A mise en stabulation des animaux de ferme doit se faire au plus tôt, et le cultivateur ne doit rien négliger pour disposer ses bâtiments de ferme de manière à ce que le bétail soit complètement à l'abri des froids de l'hiver, bien pourvu d'eau à l'intérieur des bâtiments et facilement approvisionné de fourrage. La fabrication des fumiers doit aussi attirer son attention et il serait temps encore de disposer ses bâtiments d'après notre méthode que nous avons décrite déjà dans un des numéros de l'Agriculteur.

La méthode actuellement suivie pour la tenue du bétail à l'étable est selon nous essentiellement vicieuse. Les animaux sur des pontages en bois, reçoivent un peu de paille pour litière et tous les jours, l'étable ou l'écurie est vidée, les fumiers sont jetés sans soins dans la cour et là exposés aux intempéries de la saison. Aussi le bétail mal couché sur un pontage froid, souffre nécessairement tandis que les fumiers couverts de neige ne fermentent pas et ne peuvent être utilisés comme engrais qu'après les chaleurs de l'été. Nous ne parlons pas de la perte des urines qui s'échappent entre les madriers formant le pontage.

Fabrication économique des fumiers.


Evidemment cette méthode est vicieuse et nous avons dû lui en substituer une autre plus économique et plus rationnelle. D'abord nous enlevons le pontage, les entredeux, en ne laissant que les crèches et les auges au-dessus.

Nous creusons le sol de deux pieds au-dessous des crèches, nous étendons une épaisse litière, et nous attachons le bétail. Tous les matins, les déjections sont également étendues à l'avant et à l'arrière des animaux, un peu de paille les recouvre. Deux mois plus tard, le bétail s'est successivement élevé sur sa propre litière, nous

profitons d'un beau jour pour vider l'étable et élever dans le champ où il doit être enfoi un immense tas de fumier, déjà décomposé et qui fermente encore en raison de ses dimensions, qui le protègent contre les froids extérieurs. Telle est notre méthode et nous croyons qu'elle rencontre toutes les exigences de la théorie et de la pratique.

Au point de vue théorique, nous savons que les fumiers pour être assimilés par les plantes, doivent subir une décomposition et pour cela fermenter. Or, quelles sont les conditions d'une bonne fermentation? D'abord la présence d'une substance fermentescible, ensuite de l'humidité puis de la chaleur et enfin de l'air; et toutes ces conditions se rencontrent avec notre méthode. La matière fermentescible, c'est l'urine qui pénètre, imbibé chaque paille de la litière, et remplit en même temps la condition d'humidité exigée pour une bonne fermentation, les conditions de chaleur et d'air se trouvent également bien remplies. Aussi la fermentation marche-t-elle avec une rapidité surprenante en développant une chaleur toujours croissante, véritable calorifère économique à l'usage de tous les bâtiments de ferme de notre pays qui en ont tant besoin pendant les grands froids de l'hiver.

NOURRITURE DU BÉTAIL.

 N ne saurait mettre trop tôt le bétail en stabulation. Les pluies froides de l'automne, et la mauvaise qualité des fourrages dont la végétation est arrêtée par les gelées blanches sont loin de produire dans l'économie animale des résultats avantageux. Les pâturages à cette époque offrent donc des inconvénients graves, surtout pendant la saison des pluies et par les longues nuits de nos automnes. Ajoutons à cela les piétinements du sol

humide par les animaux et on restera convaincu que l'économie de fourrages ainsi obtenue est chèrement payée soit par la détérioration du sol, soit par celle du bétail.

Pour les animaux surtout destinés à l'engraissement, et qui doivent maintenant recevoir une attention toute particulière.

Nous n'approuvons pas du tout le mode trop généralement suivi de vendre comme animaux de boucherie les moutons et bêtes à cornes encore au pâturage. Il serait infiniment mieux de compléter l'engraissement par une bonne nourriture à l'étable composée de plantes racines et de farineux. Les pores à l'engrais doivent maintenant recevoir une augmentation de ration, à même les mêmes grains des battages et le triilage des pommes de terre trop petites ou incapables de se conserver.

Dès ce moment, les racines doivent former une partie essentielle de la nourriture du bétail à cornes, ainsi que des bêtes à laine. Les bœufs et les vaches peuvent très-bien passer l'hiver en recevant par jour 5 kilogr. de foin ou même moins, lorsqu'on peut leur donner de bonne paille à discrétion, et le reste de la nourriture en racines, telles que betteraves, pommes de terre, carottes, raves, navets de Suède, ou topinambours. Parmi ces racines, les plus nutritives sont les pommes de terre et les betteraves; on peut calculer qu'elles équivalent à un peu moins de moitié de leur poids de foin sec. Les carottes sont, sans contredit, préférables aux pommes de terre pour la santé du bétail; on s'est assuré qu'elles leur sont inférieures en faculté nutritive; cependant les pommes de terre ne pourraient présenter de l'inconvénient pour la santé des bestiaux qu'autant qu'on les donnerait crues en trop grande quantité. Les raves ou navets sont beaucoup moins nutritifs; il en faut 500 kilogr. environ pour former l'équivalent de 100 kilogr. de foin. Les feuilles de choux sont encore moins nutritives que les navets.

Quant aux chevaux, on ne peut trop recommander, d'après mon expérience, l'emploi des carottes pour leur nourriture; 10 kilogr. de ces racines, avec 10 kilogr. de foin, nourrissent parfaitement un cheval de très grande taille; cependant, si les chevaux travaillent habituellement, il est nécessaire de leur conserver une partie de la ration de grain; ainsi on pourra, selon leur taille et le travail auquel ils sont soumis, leur donner de cinq à dix litres d'avoine, et ils seront maintenus en meilleur état que s'ils

recevaient une ration d'avoine beaucoup plus forte sans carottes. Cette racine convient parfaitement aussi à la nourriture des poulains, qui prennent, avec elle, un grand développement. J'ai lieu de croire que les panais produiraient le même effet. Quant aux pommes de terre, il n'en est pas de même: si on les donnait crues, il y aurait de l'inconvénient à en donner plus de 5 kilogr. par jour à un cheval; en les faisant cuire, cet inconvénient n'existe plus, mais elles procurent plus d'embonpoint que de vigueur. Quelques personnes très-dignes de foi assurent cependant que leurs chevaux se trouvent fort bien d'un régime dans lequel ils sont nourris de pommes de terre cuites écrasées et mêlées à du foin haché, avec addition d'une petite quantité de grain, lorsque les animaux travaillent fortement. Les betteraves forment aussi une bonne nourriture pour les chevaux, et on en fait un grand usage dans le Palatinat du Rhin; mais, dans les expériences que j'ai voulu faire sur cette méthode, j'ai trouvé que beaucoup de chevaux ne les mangent pas volontiers.

Toutes les racines dont j'ai parlé conviennent parfaitement aux bêtes à laine, avec le soin de donner toujours une portion de la nourriture en fourrages secs.

PAILLE ET FOIN HACHES.

L'USAGE de hacher de la paille que l'on fait consommer aux bestiaux est très-général dans quelques pays; peut-être en a-t-on porté trop loin les avantages; cependant il en présente de réels dans quelques circonstances. Il est certain que la paille des céréales, quoique peu nutritive par elle-même, est un aliment fort sain pour tous les bestiaux, et qu'ils la mangent volontiers dans une certaine proportion, sans qu'il soit nécessaire de la faire hacher; aussi, lorsque les chevaux de trait sont nourris, par exemple, avec du foin, de la paille et de l'avoine, je ne pense pas qu'il soit avantageux de les forcer à manger une plus grande quantité de paille en leur présentant hachée: mais il n'en est pas de même si, en place d'avoine, on veut leur faire consommer des grains beaucoup plus nutritifs, tels que des féveroles, de l'orge, du seigle, etc.; dans ce cas, après avoir fait concasser ces grains, il est très-avantageux de les mêler à de la paille hachée. Il est très-probable que la principale cause pour laquelle l'avoine est une nourriture si convenable aux chevaux est que, sous un

volume donné, elle ne contient pas une trop grande quantité de principes nutritifs, ce qui la met en rapport avec les facultés digestives de ces animaux: on ne peut, sans inconvénients, leur donner des grains qui, sous un volume égal, contiennent une bien plus grande quantité de parties nutritives; mais ces inconvénients disparaissent si l'on mêle ces grains concassés à une substance qui, comme la paille hachée, en augmente beaucoup le volume sans en augmenter sensiblement la valeur nutritive. Dans ce cas, il est bon d'humecter le mélange; sans cela, les chevaux, en soufflant dans la mangeoire, séparent souvent la paille hachée, qui est beaucoup plus légère, et mangent le grain presque pur.

La paille hachée présente aussi de grands avantages lorsqu'on l'associe à des aliments très-aqueux par eux-mêmes, tels que les résidus de la distillation des pommes de terre ou des grains, de même que des racines très-aqueuses. En y ajoutant de la paille hachée, on peut sans inconvénient augmenter la quantité de ces substances, qu'on fait consommer au bétail.

Dans plusieurs cantons, on hache aussi le foin destiné aux bestiaux, soit pour le mélanger à de la paille hachée, qu'on leur fait ainsi manger en plus grande quantité, soit pour en préparer des espèces de *soupes*, destinées principalement aux vaches laitières ou aux bœufs à l'engrais. C'est ainsi qu'en Flandre, après avoir fait détrempier dans l'eau des tourteaux d'huile ou de la farine de céréales, de fèves, etc., on y ajoute du foin haché, et l'on présente le tout aux vaches sous la forme d'une soupe chaude. Il y a de fortes raisons de croire qu'on augmente la faculté nutritive des aliments en les donnant sous cette forme.

RACINES COUPEES.

LES racines qu'on donne crues aux bestiaux doivent, dans presque tous les cas, être coupées par morceaux ou par tranches, le plus souvent, on se sert, pour les découper, d'un couteau en forme d'S, ou mieux encore, d'un couteau formé de deux lames droites disposées en croix; mais cette méthode est très-longue et très-pénible. On a construit plusieurs instruments qui atteignent le même but avec beaucoup moins de travail. Le couperacine le plus économique et le plus expéditif est celui qui se compose d'un disque en fonte placé verticalement et garni de quatre couteaux qui détachent des tranches des racines placées

dans une trémie disposée contre la surface du disque. Un homme, servi par un enfant, peut, à l'aide d'un bon couperacine, découper jusqu'à 2000 kilog. de racines dans une heure.

Le découpage en tranches, opéré par les couperacines à lames unies, est parfaitement suffisant pour le bétail à cornes ou pour les chevaux; mais, pour les bêtes à laine, il est important que les racines soient divisées en fragments plus petits, parce que, lorsqu'un mouton tient à la bouche une de ces grandes tranches, il arrive fréquemment qu'il la laisse tomber, en tournant la tête. On peut bien, à l'aide du couteau en S ou en croix, réduire en petits fragments les tranches plates sorties du couperacine à lames unies; mais cette seconde opération est toujours longue ou imparfaite. Il est bien préférable et plus économique de se servir d'un couperacine à couteaux dentelés, tels qu'on les construit pour l'usage des bergeries, et qui divisent les racines en petits rubans assez minces pour qu'on n'ait plus à redouter aucune perte ni aucun accident de la suffocation, comme il en arrive quelquefois lorsque les animaux mangent avec avidité des morceaux trop larges et surtout trop épais.

DONNER AU BETAIL A CORNES LES POMMES DE TERRE CUITES OU CRUES.

D'APRES quelques expériences faites sur des vaches laitières, les pommes de terre cuites favorisent l'engraissement du bétail plus que les pommes de terre crues. D'un autre côté, on ne peut donner aux bêtes à cornes, sans danger pour leur santé, une aussi grande quantité de pommes de terre crues que de cuites. Ces dernières peuvent, sans aucun inconvénient, former la plus grande partie de la nourriture du bétail; mais, si on les donne crues en trop grande proportion, il peut en résulter de diarrhées et d'autres accidents graves qui, dans mes expériences, n'ont cependant pas eu de suites funestes, et ont cédé au seul changement de régime: et même, je me suis assuré qu'en y habituant peu à peu les animaux, on peut leur faire consommer, sans résultat fâcheux, les pommes de terre crues, dans une assez grande proportion; par exemple, 20 kilog. par jour, par tête de bœuf ou de vache. Au total, je ne sais, pas si les soins et les dépenses qu'entraîne la cuisson des pommes de terre, sont compensés par les avantages que procure cette opération, même pour le bétail à l'engrais.

Lorsqu'on a des racines de plusieurs espèces, par exemple, des pommes de terre et de betteraves, le meilleur parti consiste à donner pendant tout l'hiver des rations composées des deux espèces. On peut, de cette manière, porter jusqu'à 30 et même 40 kilogrammes la ration de racines pour un

bœuf à l'engrais. On pourrait donner la même quantité en betteraves seules, mais non en pommes de terre crues. Pour les betteraves et les carottes, on ne peut trouver aucun avantage à les faire cuire, si ce n'est pour les porcs, qui les mangent ainsi plus volontiers.

LE JARDIN ET LE VERGER.

RECOLTE DE SEMENCES.

EST dans ce mois que l'on achèvera communément la récolte des graines de plantes potagères. C'est un objet qui mérite toute l'attention de celui qui attache quelque importance à la culture du jardin, car l'abondance et la bonne qualité des légumes qu'il recueillera dépendront essentiellement du choix et de la bonne conservation des semences qu'il aura employées, et les graines les plus sûres sont toujours celles que l'on a récoltées soi-même. A mesure que les semences ont mûri, on a dû couper les tiges qui les portent, et, pour quelques espèces qui s'égrènent facilement, il est bon de devancer un peu l'époque de la complète maturité.

Lorsque les tiges sont coupées, on se gardera bien de les laisser au soleil, mais on les transportera aussitôt dans un lieu couvert et ombragé, où on les suspendra par paquets, que l'on formera en liant ensemble une poignée de tiges par leur extrémité inférieure. Si l'on n'a pas à craindre les dégâts des souris, on pourra déposer aussi les tiges à l'ombre sur des toiles; dans tous les cas, on laissera pendant quelque temps les tiges ainsi placées, jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches. Pour quelques plantes dont toutes les parties ne mûrissent pas à la fois, comme les carottes, etc., on coupera les têtes à mesure qu'elles mûriront, et on les déposera sur des toiles.

Lorsque toutes les parties des plantes chargées de graines sont parfaitement sèches, on les froisse pour en séparer les semences, et on enferme celles-ci dans de petits sacs de toile ou de papier que l'on a soin d'étiqueter, en indiquant sur chacun l'espèce de graine qu'il contient et l'année de la récolte. On s'apercevra, par la suite, combien cette précaution est importante; car, sans elle, on se trouve souvent dans l'alternative de semer des graines trop vieilles ou d'une espèce différente de celle qu'on désire, ou de jeter des semences encore bon-

nes, mais dont on ne connaît pas exactement l'âge ou l'espèce. La provision de graines sera logée dans un lieu très-sec, mais où l'on ne fasse pas de feu pendant l'hiver, et parfaitement à l'abri des dégâts des souris. Si les graines ont été bien récoltées, et si on n'a négligé aucun des soins qui viennent d'être indiqués, on peut compter qu'elles se conserveront en bon état, et avec toute leur faculté germinative, pendant les espaces de temps qui suivent: deux ans, pour les graines d'oignons, porreaux et persil; trois ans, pour celles de cerfeuil et pois; quatre ans, pour les carottes et laitues; cinq à six, et souvent même davantage, pour les betteraves, endives, choux, navets, mâches et radis. Les fèves de marais se conserveront bien pendant quatre ou cinq ans, si on les laisse dans leurs cosses; et les haricots germeront encore bien la deuxième et la troisième année, si on les conserve de même avec leurs cosses; mais ils perdent communément leur faculté germinative après la première année s'ils sont écossés.

CONSERVATION DES CHOUX.

POUR les choux, on ne doit tenter de conserver que ceux qui n'ont point encore atteint leur dernier point de maturité, c'est-à-dire dont les pommes, quoique serrées, ne sont pas encore près de se fendre; ce que l'on connaît à la couleur et à l'apparence de la surface supérieure de la pomme. Les choux-milans de grosse ou de petite espèce se conservent beaucoup mieux que les cabus. On devra donc mettre à part, pour les consommer tout de suite, tous les cabus, ainsi que les milans dont la pomme est parvenue au dernier degré de maturité, et l'on destinera à l'approvisionnement de l'hiver ceux dont la végétation est un peu moins avancée. Les choux se conservent très-bien dans un cellier ou tout autre local où la gelée ne pénètre pas trop fortement: on les arrache avec toutes leurs racines, on supprime les

plus grandes feuilles extérieures, et on plante les choux l'un près de l'autre, en les couchant un peu et en enterrant les racines dans du sable sec.

Si l'on n'a pas un local suffisant pour loger ainsi toutes les provisions de choux, on creuse dans la partie la plus sèche du potager, un fossé d'un pied environ de largeur sur autant de profondeur; on place des choux dans ce fossé, l'un à côté de l'autre, en les renversant, le sommet de la tête en dessous, et on les couvre de la terre que l'on tire d'un fossé semblable que l'on creuse immédiatement à côté de celui-ci, de manière que les racines paraissent seules hors de terre. On emplit le second fossé de nouveaux choux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait logé toute la provision. Lorsque les choux-milans ont été pris au degré convenable de maturité, ils se conservent bien ainsi jusqu'en février.

CULTURE DU JARDIN POTAGER EN OCTOBRE.

Travaux divers.

TOUS les travaux de culture sont maintenant terminés pour les récoltes de l'année : on commence à bêcher, pour les semailles du printemps suivant, les terres argileuses qui ont besoin de l'action des gelées pour s'ameublir. On relève les bordures d'*oseille*, de *ciboule* et de *fraisiers*, c'est-à-dire qu'on en arrache tous les vieux pieds, et on les éclate pour en planter de nouvelles bordures, en changeant, autant que possible, l'emplacement de chaque espèce de plantes. Pour avoir des produits abondants, il est indispensable de renouveler fréquemment ainsi les bordures de plantes vivaces, et on ne doit jamais les laisser subsister plus de deux ou trois ans. Ce travail, au reste, peut se faire en octobre aussi bien qu'en novembre. Pour les fraisiers en particulier, il importe que la plantation soit faite de bonne heure, afin que les plantes soient bien enracinées et aient déjà végété avant l'hiver.

Produits, et soins pour leur conservation.

C'est l'époque de la grande récolte des *carottes*, *navets*, *betteraves*, *radis* et *choux*, pour l'approvisionnement de l'hiver. Il est utile de faire cette récolte le plus tard possible, parce que les racines se conservent d'autant mieux qu'elles ont été amoncées par un temps plus froid, cependant on doit éviter de se laisser surprendre par les gelées. On choisit un beau jour pour l'arrachage, on laisse les racines pendant quelques heures sur la terre pour qu'elles

s'y ressuient, et on les transporte ensuite dans un cellier ou dans une cave sèche, ou dans des *silos* que l'on construit à cet effet. On fera bien de ne loger dans les caves ou celliers que la quantité qui doit être consommée jusqu'à la fin des fortes gelées, car les racines se conservent beaucoup mieux en silos.

FABRICATION DES SILOS.

CES derniers se font en creusant, dans un sol à l'abri de l'humidité souterraine, une fosse d'un pied de profondeur environ, ou de quelques pouces seulement, si le local n'est pas bien sec. Ces fosses peuvent être rondes, en leur donnant un pied de profondeur sur trois pieds de diamètre pour les carottes, navets et radis, et quatre pieds ou quatre pieds et demi pour les betteraves et les pommes de terre, qui craignent beaucoup moins d'être entassées en masse considérable. On peut aussi faire les fosses en carrés longs, en les creusant à la même profondeur, et en leur donnant pour largeur les dimensions que je viens d'indiquer pour le diamètre des fosses rondes. On doit éviter avec soin de placer plusieurs années de suite les fosses au même endroit, car l'expérience montre que les racines s'y conservent moins bien, probablement à cause des restes de paille et de radicules que contient la terre, et qui forment un germe de décomposition. On emplit les fosses de racines, en distinguant soigneusement les espèces et sans les mêler; on les amoncelle au-dessus de la surface du terrain, en formant un cône élevé pour les fosses rondes, et en imitant une toiture à deux pans pour les fosses longues. Les surfaces de ces monceaux doivent avoir autant d'inclinaison qu'il est possible, de manière, néanmoins, que la terre dont on doit les couvrir puisse se soutenir sans glisser le long des côtés et sans être entraînée par les pluies.

Lorsque les tas ou monceaux sont ainsi formés, en rangeant avec soin, surtout vers le sommet, les racines qui les forment, on répand sur le tout une légère couche de paille bien sèche, et l'on jette, à la pelle, sur cette paille, la terre que l'on a tirée de la fosse, ainsi que de nouvelle terre que l'on obtient en creusant un fossé à deux pieds de distance de la fosse. Il est toujours utile de creuser ce fossé, quand même on n'aurait pas besoin de la terre pour couvrir les silos, et on doit lui donner un peu plus

de profondeur qu'à la fosse elle-même, parce qu'on est assuré, de cette manière, qu'il ne pourra jamais séjourner d'eau dans le fond du silo. Dans les sols argileux, un pied d'épaisseur de terre suffira pour couvrir toutes les racines, excepté les pommes de terre, qui, étant beaucoup plus sensibles à la gelée, en seraient souvent atteintes dans les hivers rigoureux, si on ne les couvrait pas d'une épaisseur de terre de deux pieds à deux pieds et demi. Dans les terrains sablonneux ou graveleux, dans lesquels la gelée pénètre beaucoup plus facilement, il est prudent de couvrir toutes les espèces de racines de cette dernière épaisseur de terre.

Cheminees d'airages.

Si les racines étaient bien ressuyées au moment où on les a entassées, on pourra fermer immédiatement le silo; mais pour peu qu'elles fussent encore humides, on devra ménager, au sommet de chaque silo rond, ou de dix en dix pieds sur la longueur des autres, des soupiraux, que l'on forme en dressant immédiatement sur les racines deux tuiles creuses réunies par leurs bords, et qui figurent une cheminée ronde, par où l'humidité peut s'évaporer. Aussitôt que les gelées deviennent un peu fortes, on bouche ces cheminées en les emplissant de paille fortement tassée.

Lorsque le silo est couvert d'une épaisseur de terre suffisante, on bat fortement la surface de cette terre avec le dos d'une pelle de bois, afin que l'eau des pluies coule sur les plans inclinés, sans qu'il s'en infiltre aucune partie dans le silo. Les racines ainsi placées se conserveront bien jusque fort avant dans le printemps.

CHOIX DES PORTEGRAINES.

C'EST au moment où l'on récolte les *choux, carottes, betteraves, navets et radis*, que l'on doit mettre à part ceux que l'on destine à porter des semences l'année suivante. On doit faire choix, à cet effet, de racines de moyenne grosseur, bien formées, très-saines et bien franches, dans l'espèce que l'on veut propager; on en coupe les feuilles un peu au-dessus du collet, et l'on conserve soigneusement ces racines, soit dans un cellier, ou, mieux encore, en les enterrant dans de petits creux pratiqués à cet effet dans le potager, à la manière des silos, et que l'on recouvre d'une couple de pieds de terre. En plaçant ainsi dans des creux

une douzaine de racines de chaque espèce, ce qui est bien suffisant pour l'approvisionnement d'un potager ordinaire, elles se conserveront parfaitement. Les oignons que l'on conservera pour portegraines seront suspendus dans un lieu sec, à l'abri des très-fortes gelées, mais où l'on ne fasse pas de feu.

Quant aux *choux*, il est très-important de choisir pour portegraines, dans chaque espèce, ceux dont la pomme présente le plus de volume, relativement à la masse totale de la plante: dans les petites espèces comme dans les grosses, un bon chou est bas sur sa tige, et n'a que peu de feuilles extérieures, parce que presque toutes les feuilles sont entrées dans la formation de la pomme. Ce sont ceux-là qu'il faut choisir pour propager l'espèce; on les conserve jusqu'au printemps en les plantant près à près dans du sable sec, dans un cellier où la gelée ne pénètre pas, mais qui ne soit pas humide. Les choux-milans se conservent assez bien aussi, en les suspendant à une solive, dans un lieu sec et à l'abri des plus fortes gelées.

LES ABEILLES EN OCTOBRE.



cette époque les ruches doivent être placées sous un abri, fermé sur trois côtés et exposé au sud. Dans cette position les abeilles peuvent soutenir une température excessive, pourvu qu'un rayon de soleil réchauffe la ruche une fois par semaine et fonde la glace qui se forme souvent au sommet des gâteaux.

Lorsque la ruche est construite en deux parties, ou s'ouvre à l'arrière, de manière à permettre la sortie des tiroirs, dans lesquels les abeilles déposent leur excédent de miel, il est bon de remplir ces boîtes et la partie supérieure de la ruche de foin bien menu pour protéger l'essaim contre le froid. L'air humide pénétrera dans ces tiroirs par l'ouverture pratiquée dans chacun d'eux et aux printemps on trouvera ce foin tout humide, que l'on jettera au fumier. Les ruches doivent être placées sur des appuis, de manière à permettre sous elles une bonne ventilation, où tous les trois à quatre jours on devra enlever avec un plumbeau les abeilles mortes, qui autrement se couvriraient de neige fondue et boucheraient entièrement les entrées de la ruche, en amenant bien vite la suffocation des abeilles.

Nous recommandons tout particulièrement d'appuyer de petites planches, larges d'un pied, sur les ruches, de manière à

garder les ouvertures des rayons du soleil, car il arrive souvent que par un beau jour d'hiver, les abeilles s'aventurent au dehors, se posent sur les toits ou sur les clôtures,

où le froid les saisit, et elles n'ont plus la force de revenir. Quelquefois aussi la réflexion des rayons du soleil sur la neige les éblouit, alors elles tombent et meurent.

REVUE DE LA COLONISATION.

LA COLONISATION DE NOS TERRES INCULTES.

DÈS longtemps, nous avons insisté sur l'urgence de régler cette importante question, et chaque fois, nous avons demandé, comme un seul remède pratique aux difficultés qu'elle présente, la création d'une organisation permanente, appuyée sur les secours de l'État. Sans doute, il est des époques dans l'existence d'un peuple où la pression d'un danger commun peut faire des prodiges. Chacun alors rivalise de zèle et d'enthousiasme, contribue sa part de sacrifices à l'œuvre commune et de grands résultats momentanés sont obtenus. Mais l'enthousiasme a ses jours de durée, et l'habitude du danger efface bientôt la crainte salutaire qu'il inspirait d'abord. Aussi le temps a-t-il bientôt fait raison de l'enthousiasme et de la crainte pour ne laisser après lui qu'une regrettable indifférence avec laquelle il est impossible de continuer l'œuvre commencée.

C'est parce que nous sommes persuadé que c'est là le seul résultat possible de toute création qui n'a que l'enthousiasme pour base que nous voudrions voir la grande œuvre de la colonisation de nos terres incultes s'appuyer sur une organisation solide amplement subventionnée par notre gouvernement provincial. Certes, il est grandement temps que nos législateurs et notre clergé ouvrent enfin les yeux sur la situation où se trouve le Bas-Canada avec une population et une production moindres que celles du Haut-Canada. Ces deux causes sont la source des difficultés sectionnelles qui motivent aujourd'hui des changements dans la constitution. Il est temps encore de faire disparaître la cause de ces difficultés et d'augmenter considérablement notre nombre par une colonisation plus efficace de nos terres incultes, et notre production par une amélioration plus générale de nos terres cultivées. Une organisation raisonnée et complète peut réaliser l'une et l'autre, et nous nous félicitons de voir l'attention publique dirigée de ce

côté, car nécessairement de l'étude de cette grave question jaillira, il n'en faut pas douter, la lumière.

Le clergé du Canada a noblement pris l'initiative d'un grand mouvement basé sur les contributions personnelles. Nous applaudissons à ce mouvement, mais nous ne pouvons croire à sa durabilité. Mr. Drapeau dans une brochure qui vient de paraître, étudie un projet d'organisation, trouvant son initiative et ses moyens d'action dans le pouvoir. Voilà, selon nous, la seule base durable et efficace possible, nous l'avons toujours demandée, et nous la demandons encore. Certes, si tout le zèle que l'on déploie dans les sociétés indépendantes de colonisation était employé à appuyer les travaux d'une organisation départementable, la législature se verrait dans la possibilité d'exiger du gouvernement les sommes nécessaires à l'accomplissement de la grande œuvre qui nous occupe. Et pour chaque cent de contribution individuelle, nous obtiendrions un dollar du trésor public.

Dans un prochain numéro, nous étudierons le plan d'organisation proposé par M. Drapeau, car nous sommes tenus de donner préséance dans ce numéro à l'appel fait par le clergé en faveur de la colonisation.

APPEL DU CLERGE EN FAVEUR DE LA COLONISATION.

DI la colonisation n'a pas reçu dans le Bas-Canada toute l'extension qu'elle pouvait prendre dans ces dernières années, et si, par suite, les canadiens se trouvent aujourd'hui en minorité vis-à-vis du Haut-Canada, ce n'est pas au clergé qu'il faut s'en prendre. Le clergé, en effet, n'a cessé de recommander cette grande œuvre, d'où dépendait l'avenir du pays.

Voici ce qu'écrivait, en 1848, Mgr. de Montréal.

Monseigneur de Montréal en 1848.

" L'objet de la lettre que nous vous adressons aujourd'hui est de vous recommander l'association qui a pour but d'encourager l'établissement des canadiens dans les townships. Cette société vous offre le

double avantage de pouvoir vous établir à des conditions très-avantageuses sur de bonnes terres, et en même temps de vous procurer les secours de la religion. Le moyen qui a été jugé le plus efficace pour opérer un si grand bien, est le même que celui usité dans la propagation de la foi, parce que d'abord vous y êtes accoutumés et qu'ensuite il est facile et à la portée des pauvres comme des riches. Les deux associations vont se donner la main, car elles sont sœurs et filles de la divine charité, qui d'une main porte secours aux domestiques de la foi, et de l'autre répand ses trésors dans les pays infidèles. Sous ce rapport, l'association des établissements canadiens dans les townships est une œuvre de foi, autant qu'une œuvre patriotique. A la vérité, cette association n'est encore, comme toutes les bonnes œuvres qui commencent qu'un grain de sénévé; mais bientôt elle sera, nous l'espérons, un grand arbre qui couvrira de son ombre rafraîchissante des milliers de cultivateurs infatigables et nourrira de ses fruits délicieux les vrais amis de leur pays. Avec cette association donc, retenons chez nous ces milliers de jeunes gens qui, chaque année, nous échappent pour aller abattre les immenses forêts de nos voisins. Pourquoi n'exploiterions-nous pas comme eux nos richesses territoriales? Pourquoi ne demeurerions-nous pas ensemble dans le sein de notre heureuse patrie, puisqu'il y a encore place pour des millions d'habitants? Encourageons donc l'association et mettons-la en état de remplir sa belle mission. Cette association a toutes sortes de titres à votre confiance: elle est le fruit d'une inspiration que nous n'hésitons pas à regarder comme descendue du ciel; elle vise à un but sublime, votre bonheur en ce monde et en l'autre; elle se gouverne par des hommes de votre choix; elle est parfaitement désintéressée; sa politique est une entière neutralité entre les partis; sa seule devise est: *le bien du peuple*.

Nous prenons donc respectueusement la liberté de vous la recommander, à vous, hommes d'état, et nous vous prions de vous rappeler que le peuple qui vous a portés au pouvoir, aura de l'amour et de la reconnaissance pour un gouvernement qui le traitera en père et-lui donnera un héritage de famille. Vous favoriserez cette association, vous riches et honorables citoyens de cette ville, qui comprenez combien elle est amie du pays. Vous la favoriserez aussi, vous compatriotes à qui le Seigneur n'a pas en-

core départi les biens de ce monde, car c'est pour vous procurer les moyens de vous établir avec avantage sur votre sol natal que le pays va se lever comme un seul homme. Vous la favoriserez, pères et mères de familles, qui avez tant de consolations à compter autour de vous vos nombreux enfants, afin de les retenir tous auprès de vous. Vous la favoriserez, enfants bien nés, car quel bonheur pour vous de pouvoir vous établir à la porte du toit qui vous a vu naître! Nous la favoriserons nous-mêmes cette association, nous tous ministres du Seigneur, car il nous semble qu'elle doit être spécialement notre œuvre. Chaque année nous avons eu la douleur de voir des milliers de jeunes gens abandonner nos villes et nos campagnes. Hélas! il le fallait bien puisque la patrie ne pouvait les nourrir, quoique le sol natal fut encore couvert d'immenses forêts et que des milliers d'âres de bonne terre restassent incultes. Nos joues se sont bien couvertes de larmes, et nos cœurs ont été saisis d'une vive douleur en voyant partir pour l'étranger ces chers enfants que nous avons tant de raisons d'aimer. Nous les savons, sur une terre étrangère, exposés à des dangers de toutes sortes, et surtout aux horreurs de la démoralisation. Nous savons qu'ils ne sont point préparés à lutter contre des voisins qui exploitent à leur avantage leurs forces physiques et nous les renvoient ensuite ruinés par de durs travaux et sans une sou fortune. Ah! nous avons été plus d'une fois profondément humiliés de l'état dégradant auquel des spéculateurs sans conscience les avaient réduits! Aujourd'hui, s'ouvre pour eux et pour nous une nouvelle ère, et il nous est permis de porter bien loin nos espérances. Nous pouvons dès maintenant les diriger sûrement et leur procurer les moyens de faire sur le sol natal de bons établissements et à des conditions très-avantageuses. Nous ne manquerons donc pas d'user de toute notre influence sur un peuple si bon et si docile, pour le porter à embrasser une association qui n'a d'autres vues que de travailler au bien de nos compatriotes. Elle doit, comme tout autre bonne œuvre, rencontrer de nombreuses difficultés, mais l'amour du troupeau de J.-C., ne connaît les obstacles que pour les surmonter et les vaincre."

Le Concile de Québec en 1860.

Devant des paroles si patriotiques et si saintes, sorties d'un cœur paternel, un cri de douleur s'échappe involontairement de la poitrine. C'est celui-ci: hélas! que

n'avons-nous donc mis en pratique les recommandations du digne évêque de Montréal ! Nous n'aurions pas à gémir aujourd'hui sur le sort de tant de canadiens qui, aux États, donnent leur vie et versent leur sang inutilement sur les champs de bataille. Nous ne serions pas à la merci du Haut-Canada par suite de notre infériorité numérique. Après des encouragements si pressants, tout autre citation semble superflue, pour montrer l'intervention bienfaisante du clergé dans cette question vitale. Cependant, citons encore. On a quelquefois mis en doute le désir sincère qu'avait le clergé d'organiser l'œuvre de la colonisation et de la faire réussir, sous prétexte qu'elle unirait à la propagation de la foi. Les paroles de NN. SS. les évêques, réunis en concile à Québec, sont un démenti formel de ces avancés. Voici ces paroles : " Nous voulons vous parler de la colonisation des terres incultes de la couronne, qui vous sont offertes par le gouvernement à des conditions avantageuses. Nous n'avons pas besoin de vous dire que des milliers de compatriotes gémissent à l'heure qu'il est sur la terre étrangère où ils allaient chercher fortune. Cependant des millions d'âcres d'excellente terre près de vos portes, n'attendent que des bras forts et vigoureux pour se dépouiller des antiques forêts qui les ombragent, et pour récompenser au centuple la main industrieuse qui voudra les cultiver. Il importe donc de diriger de ce côté là, ceux de nos frères qui seraient tentés d'émigrer et de les retenir ainsi dans le sein de notre patrie, assez vaste et assez riche pour renfermer et nourrir une population beaucoup plus nombreuse. Or, le moyen le plus efficace sans contredit pour cela, c'est de procurer, autant que possible, aux nouveaux colons les secours religieux dont ils jouissaient dans leurs paroisses. C'est donc dans leur intérêt, comme dans votre intérêt et celui de vos enfants, que nous venons vous exhorter à favoriser la colonisation. Mais, comme pour vaincre les difficultés, les efforts réunis d'un grand nombre ont beaucoup plus de succès, nous croyons devoir vous recommander de former dans ce but certaines associations, telles qu'il en existe déjà dans le pays, et que vos pasteurs seront bien aises de vous faire connaître. Si nous vous faisons cette recommandation, c'est que rien ne saurait être plus agréable à notre cœur, que de vous voir demeurer avec nous sur cette terre qui vous a été préparée par la Divine Providence, et y jouir du bonheur attaché

aux vertus qui vous ont été léguées par vos pères. En conséquence : 1o nous exhortons MM. les curés à former dans chaque paroisse une société pour la colonisation sur le modèle de celles qui existent déjà dans diverses paroisses du diocèse de Québec ; 2o. nous invitons nos dignes coopérateurs à recommander fortement cette œuvre patriotique que nous regardons aussi comme religieuse, aux peuples confiés à leur sollicitude, surtout dans les réunions du mois qui ont lieu dans plusieurs endroits."

Ainsi s'exprimaient, en 1860, NN. SS. les évêques. En 1861, leur langage est le même. Ils terminent ainsi leur magnifique lettre pastorale : " Une œuvre aussi religieuse que patriotique réclame votre concours : c'est celle de la colonisation, destinée à faire un bien immense au pays, en y augmentant de plus en plus l'influence catholique. N'oublions pas que le vrai patriotisme est inséparable de la vraie foi ; il a des inspirations dans le cœur du Dieu des miséricordes, qui, dans sa Providence, veut que toute la terre soit couverte d'habitants appelés à bénir son saint nom, et à l'adorer en esprit et en vérité."

Monseigneur Prince en 1855.

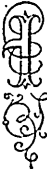
Et pour que ces paroles ne fussent pas lettres mortes, chacun de NN. SS. les évêques, de retour dans son diocèse, à l'exemple du vénérable évêque de Montréal, s'empressait de presser la formation des sociétés de colonisation. Dans l'impossibilité de soumettre sous les yeux du lecteur tous ces beaux monuments du zèle apostolique, nous nous bornons, pour terminer, à rappeler les invitations pressantes qu'adressait en 1855 à la jeunesse canadienne, tant du Canada que des États, Mgr. Prince, de sainte mémoire. La jeunesse d'aujourd'hui pourra également en faire son profit. Après s'être étendu sur les avantages qu'offrent aux colons les terres nouvelles, Mgr. de St. Hyacinthe ajoute : " Nous croyons que nulle part à l'étranger, les canadiens ne reçoivent autant de secours religieux, et que nulle part non plus, aux États, ils ne peuvent plus aisément faire leur salut, conserver leurs mœurs nationales, ouvrir des écoles, et procurer à leurs familles le bien-être qu'ils désirent. Qu'ils reviennent donc dans leur patrie, ces pauvres émigrés du sol canadien ! Qu'ils viennent y revoir leurs parents, leurs amis, leurs pasteurs : ils retrouveront parmi nous plus de paix, plus de consolation, plus de solide fortune, plus de sécurité territoriale, qu'au milieu de ces populations

mêlées et presque nomades qui les méprisent, qui les exploitent, et qui s'occuperaient fort peu de les voir assommer au premier conflit politique ou religieux, qui peut y surgir d'un jour à l'autre. Quant à vous qui songiez peut-être à laisser le pays pour aller chercher fortune ailleurs, nous vous avertissons avec pleine connaissance de cause, que vous risquez beaucoup en vous éloignant de vos foyers paternels, et par votre immigration, vous compromettez grandement votre sanctification, votre prospérité, votre bonheur, et en quelque sorte, l'avenir du Canada tout entier. Croyez à l'avertissement d'un ami, d'un père, d'un évêque, et à l'opinion de vos compatriotes les plus éclairés sur cette matière."

C'est pour n'avoir pas suivi ces sages avis, que la jeunesse a déserté le pays; et si elle a déserté, c'est en grande partie parce que la colonisation n'a pas été encouragée suivant que le demandait le clergé. A présent que nos yeux sont ouverts, et que nous voyons l'abîme, n'est-ce pas le moment de nous rendre aux vœux de ceux qui furent toujours nos guides sûrs, nos amis dévoués? Faisons-donc ce que nous aurions dû faire depuis 15 ans, entrons résolument dans la société de colonisation, et le péril qui menace notre nationalité pourra être écarté. La population, au lieu de se développer au profit des États, se développera à l'avantage du Bas-Canada, et ainsi disparaîtra notre infériorité numérique.


REVUE COMMERCIALE.

LA RECOLTE.

 L est vrai qu'à l'heure qu'il est, la moisson est plus qu'à demi faite, et généralement plus abondante que l'année dernière, excepté le foin. Cependant un grand nombre de cultivateurs se plaignent que leurs grains ont été gravement endommagés par les dernières pluies que nous avons eues. C'est bien ici le moment de blâmer nos cultivateurs canadiens de ne pas adopter les procédés employés par un grand nombre de nos compatriotes d'origines étrangères, procédés recommandés par la "Revue Agricole" et consistant à mettre le grain en gerbes aussitôt après qu'il est coupé. Car, ainsi le grain n'est jamais exposé à germer et à perdre de sa valeur par les intempéries. Dans plusieurs paroisses du nord du fleuve, les habitants sont plongés dans la plus grande consternation, par les pertes occasionnées par les pluies et la grêle, ainsi que par les ravages de l'extrême sécheresse qu'il a fait, et qui a empêché à plusieurs endroits, les grains d'épier.

Quoiqu'il en soit, l'on peut dire généralement que la récolte des grains promet autant et plus que l'année dernière. Il n'y a que celle du foin qui paraît être encore inférieure à l'année dernière. Car, en plusieurs paroisses du bas du fleuve, les habitants ne savent à quels Saints se recommander pour avoir le moyen d'hiverner leurs animaux, puis que la paille même est d'une extrême rareté, et l'on voit par les journaux que le foin sur pied s'est vendu jusqu'à \$10 le cent.—*Echange.*

LES RECOLTES DU CANADA EN 1864.

 OUS publions ci-dessous des extraits de rapports des maîtres de stations sur la voie ferrée du Grand Tronc, sur l'état des moissons, sur le parcours du chemin de fer.

Nos lecteurs verront par les renseignements ainsi obtenus que les récoltes sont une bonne moyenne dans le Bas-Canada, tandis que dans le Haut-Canada la production est cette année considérablement au-dessus. La disparition de la mouche à blé est à peu près disparue dans tout le pays, et c'est une nouvelle cause de félicitation pour nous. D'un autre côté, la culture du lin a pris une extension extraordinaire cette année, et celle du tabac promet de la suivre de près s'il faut en croire les magnifiques résultats obtenus dans plusieurs comtés Bas-Canadiens. L'utilité de ces statistiques recueillies dans toutes les parties de la province est aujourd'hui amplement reconnue et nous croyons pouvoir informer nos lecteurs que ces renseignements ne seront plus obtenus à l'avenir à des sources étrangères, mais de notre bureau même des statistiques, qui va prochainement entrer dans une nouvelle ère d'activité. Nous croyons pouvoir informer nos lecteurs que bientôt des statistiques mensuelles complètes sur la production du pays, seront publiées par ce département au grand profit des producteurs de tous les noms et du commerce qui pourra ainsi se guider sur la proportion à donner à ses opérations. Chaque année même son cortège de progrès, mais l'année 1864 fera époque si elle réalise le progrès difficile des

statistiques agricoles mensuelles pour notre pays. Voici les renseignements que nous obtenons de la direction de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc.

DISTRICT DE BUFFALO ET DE GODERICH.

Comté de Bruce.—Blés d'automne et de printemps considérablement au-dessus de la moyenne. Orge excellente, avoine et pois, très-bonne récolte. Récoltes racines, bonne moyenne.

Comté de Huron.—Blé d'automne, bonne moyenne. Le blé de printemps a souffert de la sécheresse. Orge, bonne récolte. Avoine, bonne moyenne. Lin semé pour la première fois dans le comté et prouvant beaucoup. Pois, bonne moyenne. Récoltes, racines au-dessus de la moyenne. Foin, dans les deux comtés, récolte moyenne.

Seaforth.—Dans les neuf comtés, il y a 46,585 arpents de blé dont le rendement sera de 18 minots en moyenne.

Carron Brook.—Blé du printemps, moyenne de 15 minots. Peu de blé d'automne. Qualité supérieure à celle de l'an dernier. Avoine moyenne. Pois, bonne récolte. Le lin commence à être cultivé. La quantité de grain emporté cette année sera de 70,000 minots.

Mitchell.—Les céréales donneront une moyenne de 18 à 20 minots. Blé d'automne excellent. Plantes-racines, au-dessus de la moyenne.

Tavistock.—Blé d'automne au-dessus de la moyenne et bien nourri. Blé de printemps, orge et pois, récoltes moyennes. Avoine au-dessous. Plante-racines, bonne. Patates, très-inférieure.

Plattsville.—Blés d'automne et de printemps au-dessous de la moyenne, bonne qualité. Pois, bons. Avoine et orge au-dessous. Plantes-racines, bonne apparence.

Brautford.—Récoltes pauvres. Blé d'automne et de printemps, 8 minots en moyenne, bonne qualité. Orge, pois et avoine, bonne récolte.

Calédonia.—Blé d'automne, 10 minots en moyenne. Blé de printemps, 14, bonne qualité. Orge, 15 minots. Avoine, 18 minots. Pois, 20 minots. Tous de bonne qualité. Plantes-racines, très-inférieures.

Canfield.—Pois, avoine, orge, blé de printemps et foin, mauvaises récoltes. Blé d'automne, bien au-dessous de la moyenne. Patates inférieures. Autres plantes-racines complètement manquées.

Dunnville.—Blé d'automne et de printemps au-dessous de la moyenne. Orge, mauvaise récolte. Foin, moyenne. Pois, pauvre. Lin cultivé en petit.

Port Colborne.—Blé d'automne, presque moyenne. Céréales de printemps, demi récolte. Plantes-racines, également souffert.

Fort Erié.—Blé d'automne, au-dessous de la moyenne. Grain, bon. Foin, au-dessous. Blé de printemps, orge et avoine semés en petites quantités et au-dessous. Pois semés en grand, et rendement faible.

Buffalo.—Les récoltes et racines sont entièrement pauvres.

DIVISION DU CENTRE.

Toronto.—Avoine bonne. Pois abondants. Plantes-racines et pâturages bons. Blé moyen. Le nord a souffert de la sécheresse et du feu. L'Est est bon, l'Ouest a souffert de la mouche. Dans le canton de York, beaucoup de cultivateurs ont fauché leurs blés pour fourrage à la maturité. Ensemble au-dessous de la moyenne.

Scarboro.—Récoltes, céréales et racines, au-dessous de la moyenne.

Port Union.—Blés d'automne et de printemps, bonne qualité, 15 minots à l'arpent. Seigle et orge excellents, 30 minots à l'arpent. Plantes-racines au-dessous la moyenne.

Frenchman's Bay.—Blé d'automne moyenne. Plantes-racines au-dessous.

Duffin's Creek.—Céréales et plantes racines, excellentes. Orge pauvre.

Whitby.—Blé d'automne, orge et avoine au-dessus de la moyenne et bonne qualité. Blé de printemps, au-dessous. Patates et carottes, au-dessous. Navets et foin, moyenne.

Oshawa.—Blé d'automne, 20 minots, de printemps, 25. Mêmes grains, moyenne. Plantes-racines, 400 minots rendement probable.

Bowmanville.—Blés d'automne, de printemps, orge au-dessus de la moyenne. Seigle, avoine, pois et blé-d'inde moyenne. Plantes-racines.

Newcastle.—Blé de printemps et orge, moyenne. Blé d'automne. Avoine pauvre. Seigle, blé-d'inde, pois et plantes-racines, au-dessous de la moyenne.

Newtonville.—Blé de printemps moyenne, d'automne semé moins en grand, mais bonne qualité. Orge et foin bonne. Avoine et patates pauvres.

Cobourg.—Blés d'automne et de printemps, bonne moyenne. Mêmes grains. Patates hâtives et foin, bonne récolte. Patates tardives et plantes-racines, au-dessous de la moyenne.

Grafton.—Blé d'automne et de printemps, foin, récolte moyenne.

Mêmes grains et plantes-racines au-dessous de la moyenne.

Colborne.—Récoltes abondantes et de bonne qualité. Plantes-racines au-dessous de la moyenne.

Brighton.—Récoltes au-dessous de la moyenne; elles sont meilleures dans l'intérieur du pays.

Trenton.—Blé d'automne, 25 minots à l'arpent. Blé de printemps, 15 minots. Seigle et orge, 20, et pois 15. Racines au-dessous de la moyenne.

Belleville.—Blé d'automne, 26 minots. Blé de printemps, orge, pois, au-dessous de la moyenne. Seigle, moyen. Avoine inférieure ainsi que les récoltes-racines. Foin, bon.

Napanec.—Blé d'automne et de printemps, seigle, au-dessous de la moyenne et de bonne qualité. Orge, pois, avoine, blé d'inde et patates au-dessous de la moyenne, et de mauvaise qualité.

Kingston.—Blé d'automne et de printemps au-dessus de la moyenne. Avoine, orge et pois, bonne récolte. Seigle bon. Plantes-racines, moyenne. Foin excellent.

Brockville.—Blé, avoine, pois, au-dessous de la moyenne. Orge et blé d'inde, seigle et plantes-racines, bonne récolte. Foin, pauvre, 1000 arpents de lin donnerait une demi récolte de bonne qualité.

Prescot.—Blé, avoine, orge, plantes-racines, au-dessous de la moyenne.

Fornwall.—Blé excellent, ainsi que les pois, l'orge et le seigle. Le foin est une bonne récolte.

Lancaster.—Récoltes bonnes, et beaucoup au-dessus de la moyenne.

BAS-CANADA.

Coteau Landing.—Les récoltes sont aussi bonnes que celles de l'an dernier, l'orge exceptée, au-dessous de la moyenne.

Sté. Anne.—Blé moyen.

Pointe Claire.—Blé excellent, ainsi que l'orge, l'avoine et les pois. Les patates sont petites, mais abondantes.

Lachine.—Blé d'automne, 40 minots. Blé de printemps au-dessous de la moyenne. Avoine, orge et pois, bonne récolte. Plantes-racines, également bonnes, les patates exceptées. Houblon inférieur, foin, moyenne.

Caynawaga.—Récoltes moyennes.

St. Rémi.—Récoltes moyennes.

Johnson's.—Blé de printemps, orge, carottes, patates, prairies basses, bonnes récoltes. Avoine, pois, prairies hautes au-dessous de la moyenne, navets inférieurs. Total, récolte moyenne.

Hemingford.—Orge, seigle, avoine, récolte moyenne. Patates au-dessus.

Rouses Point.—Avoine bonne, peu de blé, beaucoup d'orge.

Lacolle.—Blé de printemps, bon. Avoine moyenne, orge et pois, bonne récolte. Sarrasin, très-bonne. Lin, magnifique. Un seul cultivateur en a 40 arpents. Patates, bonne.

St. Jean.—Avoine, orge, foin et pois, bonne moyenne. Peu de blé. Blé d'inde, magnifique.

St. Lambert.—Céréales au-dessous de la moyenne, mais de bonne qualité. Foin abondant, orge, avoine et pois, moyenne de 12 à 15 minots à l'arpent.

St. Hubert.—Avoine et orge, excellente récolte, blé de printemps, moyenne. Patates, pois et fèves excellents. Blé d'inde inférieur.

Btœil.—Récoltes égales à celles de l'an dernier. Foin, beaucoup au-dessus de la moyenne.

St. Hyacinthe.—Foin, avoine, orge, pois et patates, bonne moyenne.

Britannia Mills.—Les récoltes sont excellentes.

St. Liboire.—Blé de printemps, 5,000 minots. Orge, 6,000. Avoine, 15,000. Fèves et patates, 16,000. Foin, 14,000 tonneaux.

Upton.—Blé, avoine et pois, excellente récolte.

Acton.—Avoine, pois et blé d'inde au-dessus de la moyenne. Orge et foin au-dessous. Récoltes, racines bonnes.

New Durham.—Blé de printemps, patates, navets et sarrasin, bonne récolte.

Foin et avoine, au-dessous de la moyenne.

Richmond.—Récoltes, presque une moyenne.

Darville.—Récoltes meilleures que depuis cinq ans.

Warwick.—Les récoltes ont toute bonne apparence. Le blé de printemps donnera une moyenne de 10 minots à l'arpent. Les mêmes grains et les plantes-racines sont une bonne récolte. Le foin est au dessous de la moyenne.

Baie des Chaleurs.—Le foin est très-rare ici cet automne; il se vend déjà dix piastres la tonne à prendre sur le champ; les grains ont une très-belle apparence ainsi que les patates. Le marsouin abonde depuis l'été dernier, fait assez singulier, vû que les plus anciens habitants de la Baie des Chaleurs ne se rappellent pas d'en avoir pris ici. Personne encore ne s'était mis en tête d'en prendre dans notre Baie.